



Conservatoire
botanique Alsace-Lorraine

Rapport d'activité 2025

Conservatoire botanique
Alsace-Lorraine



Rapport d'activité 2025

Conservatoire botanique Alsace-Lorraine

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
1 RESSOURCES HUMAINES ET BILAN FINANCIER	5
1.1 RESSOURCES HUMAINES	5
1.2 BILAN FINANCIER 2025.....	6
1.3 ACTIVITES ADMINISTRATIVES	7
1.4 INSTANCES DU GIP	7
1.4.1 <i>Assemblées délibérantes</i>	7
1.4.2 <i>Conseil scientifique</i>	8
2 CONNAISSANCE DE LA FLORE ET DES MILIEUX NATURELS	9
2.1 CONNAISSANCE DE LA FLORE	9
2.1.1 <i>Inventaire de la flore vasculaire</i>	9
2.1.2 <i>Inventaire des bryophytes (mousses)</i>	9
2.1.3 <i>Inventaire des characées</i>	10
2.1.4 <i>Inventaire de la fonge (champignons)</i>	10
2.1.5 <i>Programmes spécifiques</i>	11
2.2 CONNAISSANCE DES HABITATS ET DES VEGETATIONS.....	13
2.2.1 <i>Inventaire des végétations</i>	13
2.2.2 <i>Typologie de végétations</i>	13
2.2.3 <i>Programmes spécifiques</i>	14
2.3 PRODUCTION DE REFERENTIELS	15
3 GESTION ET MISE A DISPOSITION DES INFORMATIONS	16
3.1 CENTRALISATION DES DONNEES.....	16
3.1.1 <i>Données des bénévoles</i>	16
3.1.2 <i>Données des partenaires</i>	17
3.1.3 <i>Données issues de la bibliographie</i>	17
3.2 GESTION DES DONNEES	17
3.2.1 <i>Les outils de gestion des données</i>	17
3.2.2 <i>La validation des données</i>	18
3.3 DIFFUSION DES DONNEES.....	18
3.3.1 <i>Portail de diffusion des données en ligne</i>	19
3.3.2 <i>Mise à disposition des données</i>	19
3.3.3 <i>Cartographie en ligne de la Flore Patrimoniale</i>	20
4 CONSERVATION DE LA FLORE ET DES MILIEUX NATURELS	21
4.1 STRATEGIE DE CONSERVATION	21
4.1.1 <i>Bilans stationnels</i>	21
4.1.2 <i>Contribution à la conservation in situ</i>	22
4.1.3 <i>Conservation ex situ</i>	23
4.2 MISE EN ŒUVRE DES PLANS NATIONAUX D'ACTION	25
4.2.1 <i>PNA Saxifrages rupestres</i>	25

4.2.2	<i>PNA Prairies humides de l'Est de la France</i>	25
4.2.3	<i>PNA Messicoles</i>	26
4.3	CONTRIBUTION A LA RESTAURATION DES ECOSYSTEMES	28
4.3.1	<i>Végétal Local</i>	28
4.3.2	<i>Espèces exotiques envahissantes</i>	29
4.4	PROGRAMMES SPECIFIQUES	32
5	APPUI SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	35
5.1	OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA BIODIVERSITE	35
5.2	NATURA 2000	35
5.3	SINP	35
5.4	ZNIEFF	36
5.5	SAP	37
5.6	PROGRAMMES SPECIFIQUES	38
6	COMMUNICATION ET FORMATION	42
6.1	COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	42
6.1.1	<i>Sensibilisation</i>	42
6.1.2	<i>Communication</i>	42
6.2	FORMATIONS	43

Préambule

Les missions du Conservatoire botanique Alsace-Lorraine sont partagées avec celles de l'ensemble des Conservatoires botaniques nationaux (article L. 414-10 du code de l'environnement) :

« Les conservatoires botaniques nationaux sont des personnes morales publiques ou privées, sans but lucratif, agréées par l'Etat, qui exercent une mission de service public.

*Ils contribuent, [...] à la **connaissance et à la conservation de la nature** dans les domaines de la flore sauvage, de la fonge, des végétations et des habitats naturels et semi-naturels.*

*Ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de **l'inventaire du patrimoine naturel** et procèdent à l'identification et à la **conservation des éléments rares et menacés**.*

*Ils prêtent leur **concours scientifique et technique** à l'Etat, aux établissements publics, aux collectivités territoriales ainsi qu'aux opérateurs qu'ils ont mandatés.*

*Ils **informent et sensibilisent** le public.*

*Ils assurent **la validation et la gestion durable des données** qu'ils produisent, collectent et agrègent pour le compte des pouvoirs publics. [...] ».*

Depuis sa création, une importante part de l'activité du Conservatoire botanique Alsace-Lorraine a été dédiée à la connaissance de la flore et des habitats parallèlement à la validation et la gestion des données. Elle a débouché sur des actions en faveur de la conservation des espèces végétales et habitats naturels les plus menacés du territoire.

Comme en témoigne ce rapport d'activité, en 2025, comme les années précédentes, l'équipe du Conservatoire a rempli ses missions sur son territoire d'action.

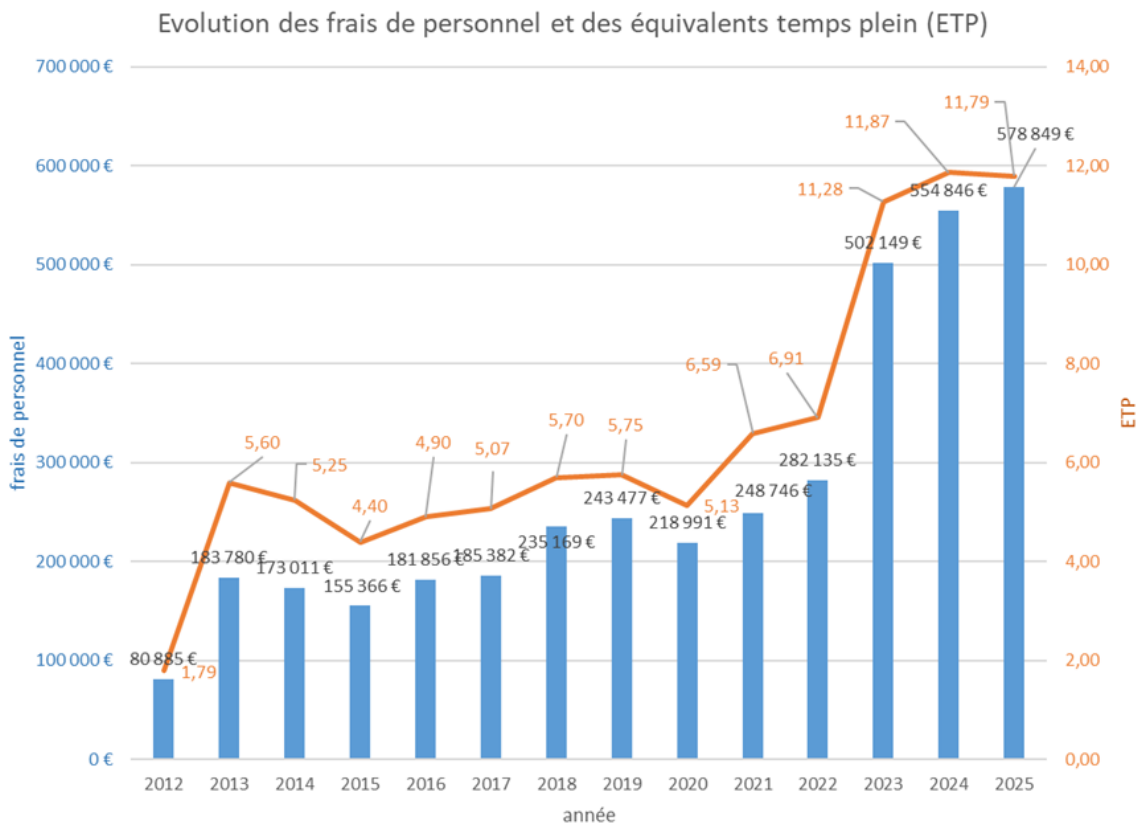
1 Ressources humaines et bilan financier

1.1 Ressources humaines

L'équipe du Conservatoire est composée de **13 personnes fin 2025, dont 1 agent en CDD**. L'année 2025 a été marquée par :

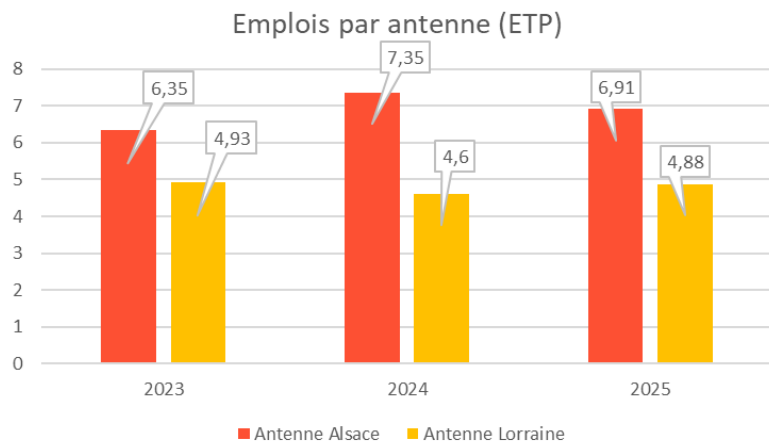
- Le passage à temps partiel (80 %) de deux agents (Marie DUVAL et Yoan MARTIN), le 1^{er} janvier 2025 ;
- Le départ d'un chargé d'études en CDD (Antoine GUILLBAUD), le 20 mars 2025 ;
- Le recrutement d'un chargé de missions en CDD (Arthur COLLAS), le 5 mai 2025 ;
- Le passage en CDI d'un chargé de missions (Nicolas STEINMETZ), le 10 juin 2025.

En 2025, le nombre d'ETP s'est élevé à 11,79, quasi stable par rapport à l'année précédente.



Fin 2025, la répartition des agents est la suivante :

- antenne Alsace : 7 agents (6,91 ETP)
- antenne Lorraine : 6 agents (4,88 ETP).



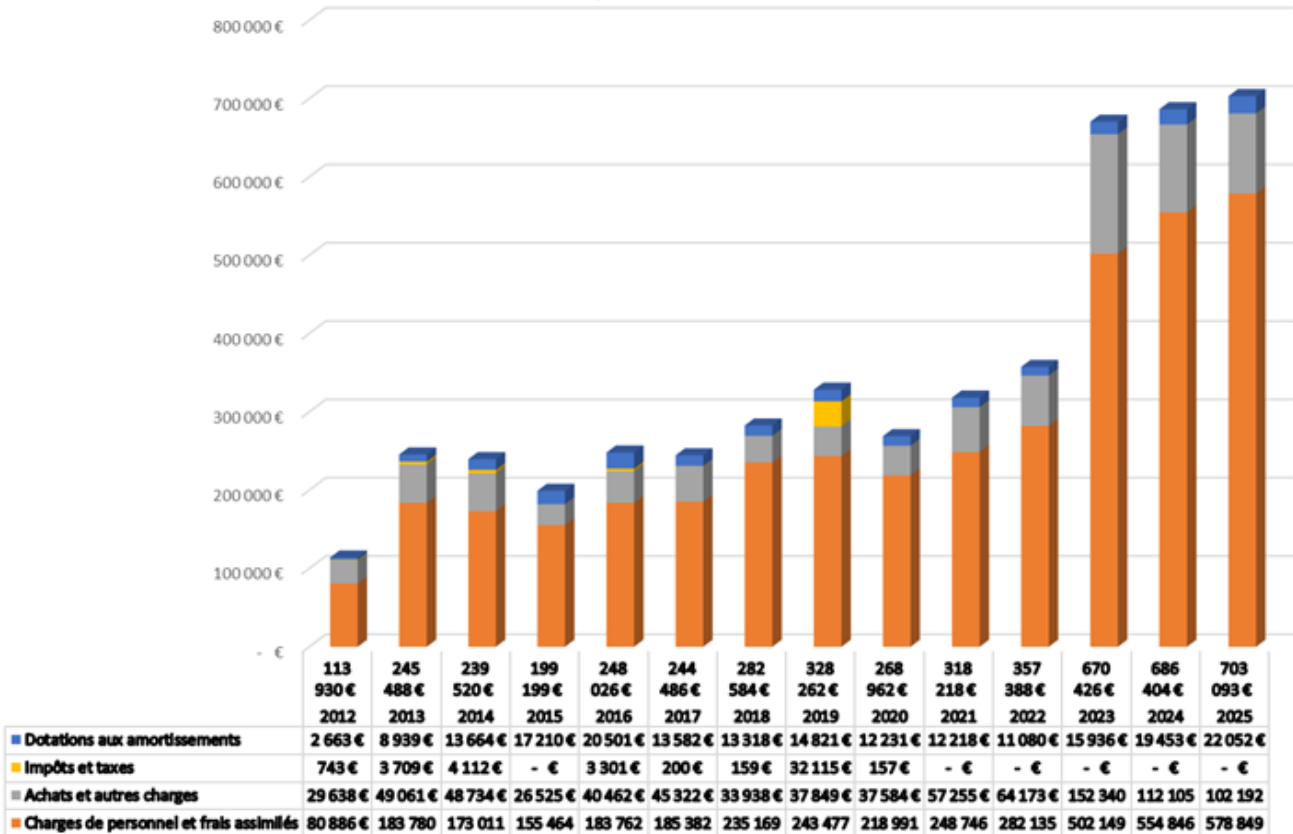
1.2 Bilan financier 2025

Le total des charges s'élève à 703 092,57 €. Le principal poste de dépenses est lié aux charges de personnel (82 %). Le montant global des charges de fonctionnement est en légère augmentation par rapport à 2024 (+ 2,43 %).

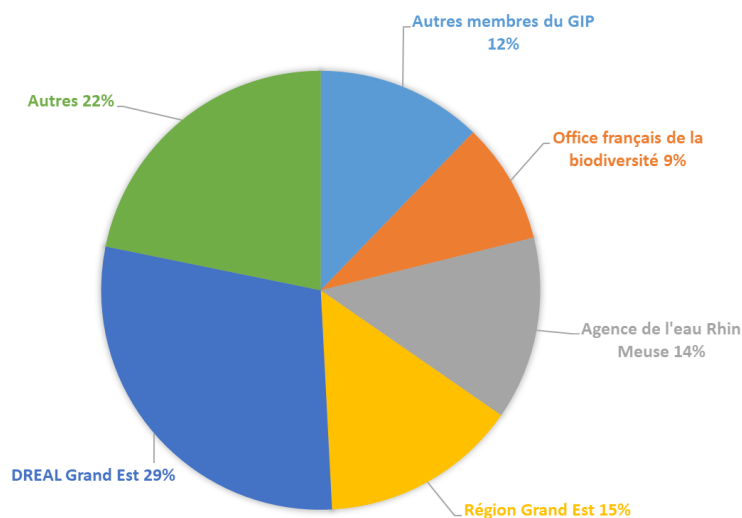
Les produits s'élèvent à 746 584,43 €. Ils sont très majoritairement liés à des subventions. En comparaison avec 2024, ce chiffre est en accroissement de 6,3%.

Le résultat de l'activité 2025 affiche donc un excédent de 43 491,86 €.

Evolution des dépenses de fonctionnement



CONTRIBUTION FINANCIERS BUDGET 2025



1.3 Activités administratives

La gestion administrative et financière est un volet essentiel pour le fonctionnement de l'établissement. Les indicateurs ci-dessous visent à illustrer le niveau d'activité en 2025 et son évolution :

- **599 écritures comptables** (contre 584 écritures en 2024) :
 - 315 demandes de paiements
 - 56 demandes de comptabilisation
 - 27 demandes de décaissement
 - 2 demandes de reversement
 - 24 ordres de recouvrement (titres de recettes)
 - 175 écritures de régie d'avance
- **24 conventions financières** (ou équivalent) actives suivies sur le plan administratif et financier (contre 27 conventions en 2024).

L'année 2025 a été marquée par **la mise en place du RIFSEEP, de la protection sociale complémentaire et du compte épargne-temps**, en concertation avec le Comité social d'administration. L'élaboration de ces dispositifs, tout comme leur déploiement opérationnel, a généré un surcroît d'activité particulièrement significatif.

1.4 Instances du GIP

1.4.1 Assemblées délibérantes

En 2025, les assemblées délibérantes du GIP se sont réunies deux fois. Les lieux de réunion sont définis par alternance entre les différentes collectivités membres, tant en Alsace qu'en Lorraine.

Au cours des conseil d'administration et assemblée générale, **12 délibérations** ont été adoptées :

- **3 mars 2025** : Assemblée générale dans les locaux de la Collectivité européenne d'Alsace à Strasbourg (6 administrateurs et 9 invités présents)
 - Adoption du rapport d'activité 2024
 - Approbation du bilan 2024 et du compte de résultat 2024
 - Affectation du résultat de l'exercice 2024
 - Adoption des modalités de mise en place du RIFSEEP
- **9 décembre 2025** : Conseil d'administration dans les locaux de la Ville de Strasbourg à Strasbourg (3 administrateurs et 12 invités présents)
 - Adoption du projet d'établissement (2026-2035) et validation du dépôt de demande d'agrément ministériel au titre de Conservatoire botanique national
 - Programme d'activité 2026
 - Budget prévisionnel 2026 et tableau des effectifs
 - Renouvellement d'une ligne de trésorerie pour 2026
 - Demande d'agrément au titre de l'engagement de service civique
 - Mise en place du compte épargne temps
 - Modification du règlement intérieur
 - Projet de Trame Verte et Bleue de la Communauté de communes Sud Alsace Largue

Ces réunions ont systématiquement été précédées d'une réunion du groupe technique en vue de leur préparation.

1.4.2 Conseil scientifique

Le conseil scientifique est une instance prévue dans la convention constitutive et essentielle à la démarche de demande d'agrément en qualité de Conservatoire botanique national (arrêté ministériel du 18 février 2022). Le conseil scientifique du Conservatoire botanique Alsace-Lorraine compte **18 membres**.

Deux réunions ont été organisées en 2025 durant lesquelles **2 avis** ont été rendus.

- **23 juin 2025** : Conseil scientifique en visio (8 membres et 6 invités présents)
 - Avis sur une proposition de liste d'espèces végétales sensibles pour les territoires alsacien et lorrain
- **25 septembre 2025** : Conseil scientifique en visio (11 membres et 10 invités présents)
 - Avis sur le projet d'établissement (2026-2035) de la demande d'agrément du Conservatoire botanique Alsace-Lorraine



Assemblée générale du 3 mars 2025 à Strasbourg (67)

2 Connaissance de la flore et des milieux naturels

2.1 Connaissance de la flore

2.1.1 Inventaire de la flore vasculaire

La connaissance de la flore et des habitats naturels est un **préalable indispensable à la définition des enjeux du territoire** et donc aux priorités en matière de préservation. L'inventaire de terrain, organisé de manière systématique, constitue un des moyens les plus directs d'améliorer cette connaissance, en permettant l'acquisition de données standardisées, récentes et précisément localisées, compatibles avec la base de données du Conservatoire.

Le Conservatoire a démarré en 2017 un processus d'acquisition et d'actualisation des données floristiques en Alsace et en Lorraine. Le protocole d'échantillonnage consiste à inventorier les espèces à

l'échelle de mailles de 25 km², en

tentant d'y appréhender au mieux la diversité des milieux naturels présents. Chaque année, il est proposé aux bénévoles de la Société Botanique d'Alsace et de Floraine de s'associer à cet inventaire avec l'appui des équipes du Conservatoire (fourniture de cartes de terrain, formation méthodologique, etc.).

En 2025, **40 mailles ont été inventoriées par les équipes du Conservatoire. Ce programme a conduit à l'acquisition de plus de 20 000 données botaniques** sur le territoire.

Bien que l'objectif premier de ces inventaires standardisés vise à l'amélioration des connaissances et au suivi de l'évolution de la flore, ce programme peut également conduire à **(re)découvrir des populations de plantes rares et menacées.**



Filago germanica, en danger d'extinction en Lorraine, observé à Saint-Nabord (88) en 2025, sur milieu sablonneux acide



Ludwigia palustris, en danger d'extinction en Alsace, observé à Saint-Cosme (68) en 2025, en zone humide

2.1.2 Inventaire des bryophytes (mousses)

La même méthode d'inventaire systématique par maille de 25 km² est appliqué aux bryophytes par le conservatoire depuis 2017.

En 2025, l'inventaire des bryophytes a permis la production de plus **2 800 données sur 31 mailles localisées dans le département de Meurthe-et-Moselle** (en lien avec un soutien financier du département sur l'amélioration des connaissances sur ce groupe taxonomique lacunaire).

Ces inventaires standardisés permettent **la mise à jour des statuts des espèces**, notamment en ce qui concerne la chorologie et la rareté, informations essentielles à l'évaluation du degré de menace. Parfois, ces inventaires peuvent également conduire à l'observation de taxons nouveaux aux différentes échelles d'étude de la flore du territoire Alsace-Lorraine. Ils contribuent donc fortement à la mise à jour des catalogues, outils de référence produits par le Conservatoire.



Touffe de *Ptychomitrium polyphyllum*, nouvellement observée en 2025 sur le département 54

2.1.3 Inventaire des characées

Le groupe des characées, petites algues vertes des écosystèmes d'eau douce, présente un nombre d'espèces restreint et s'observe dans des milieux de vie bien particuliers. Elles sont en effet généralement associées aux **eaux oligotrophes de bonne qualité**. De fait, l'inventaire passe nécessairement par un échantillonnage prenant en compte leurs caractéristiques, l'inventaire systématique par mailles de 25 km² ne serait pas adapté.

2 vérifications de signalement
15 échantillons transmis
9 espèces observées

En 2025, le Conservatoire botanique s'est limité pour ce groupe taxonomique, à un appui à l'aide à la détermination, consistant concrètement :

- soit à réaliser une visite de terrain, suite à un signalement, pour effectuer un prélèvement en vue d'une détermination ultérieure ;
- soit à déterminer un prélèvement confié au Conservatoire.

2.1.4 Inventaire de la fonge (champignons)

Le décret n° 2021-762 du 14 juin 2021 relatif aux missions des conservatoires botaniques nationaux inscrit la fonge comme une compétence des CBN.

74 données produites
56 espèces identifiées

Les champignons constituent un groupe complexe présentant un très grand nombre d'espèces et colonisant de nombreux milieux de vie. Ainsi, l'étude de ce groupe spécifique nécessite un important investissement en termes de ressources humaines et de formation. La considération de ce groupe taxonomique par le conservatoire a démarré timidement en 2022 par une prise de contact avec les sociétés mycologiques du territoire, réelles détentrices de l'expertise au niveau local. C'est dans ce contexte que le conservatoire a décidé de développer cette compétence en interne en 2023 par la formation d'un agent en mycologie.

L'année 2025 marque la réalisation **des premiers inventaires mycologiques de terrain menés par le conservatoire**. Ces inventaires visent à la fois l'amélioration des connaissances et l'autoformation pour l'acquisition progressive de la compétence.

L'étude des champignons nécessitent la réalisation de prélèvements et des temps importants de détermination en laboratoire, limitant le nombre de données produites en comparaison à la flore vasculaire par exemple.



Pholiota squarrosa, observé sur une souche en 2025 à Royaumeix (54)

2.1.5 Programmes spécifiques

ABC Erstein

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale initié par la commune d'Erstein en 2023, le Conservatoire botanique a pris en charge le volet flore et habitats du programme.

Cet accompagnement a débuté dès 2024 au travers de la production d'un état initial sur la flore et les habitats, sur la base d'une analyse bibliographique. En 2025, le Conservatoire a réalisé :

- une cartographie des habitats d'intérêts communautaire construite sur la base des données Car'hab ;
- des **compléments d'inventaire sur les zones méconnues** d'après l'état initial ;
- la production de **soutiens de communication** sous la forme de :
 - fiches espèces sur la flore patrimoniale des prairies du Ried et sur l'Onagre d'Erstein (*Oenothera ersteinensis*) ;
 - fiches portant sur les zones à enjeu : localisation, enjeu patrimonial, recommandations de gestion.

1 500 données produites
6 fiches espèces
5 fiches zones à enjeux



Onagre d'Erstein (*Oenothera ersteinensis*)

L'Onagre d'Erstein (*Oenothera ersteinensis*) est une plante décrite en 1969, à Erstein, par messieurs Robert Linder et Raymond Jean. Elle est nommée ainsi car elle a été découverte à Erstein même s'il s'agit d'une espèce originaire d'Amérique du Nord !

Pelouses du pays messin : inventaires complémentaires

Dans le cadre d'une volonté d'**amélioration des connaissances de la trame thermophile** aux alentours du site Natura 2000 « Pelouses du pays messin », L'Eurométropole de Metz, structure animatrice du site, a sollicité le Conservatoire botanique pour la réalisation d'une expertise floristique sur le plateau de Rozérieulles (57).

332 espèces observées
12 espèces patrimoniales



Population d'*Alyssum alyssoides*
installée dans une tonsure

Cette petite zone de 25 ha composée d'une mosaïque d'habitats (pelouses, fourrés, ourlets, friches, etc) abrite de nombreuses espèces caractéristiques des pelouses calcicoles, habitats d'intérêt communautaire. Toutefois, les tonsures, bien représentées sur le site (favorisées par le pâturage et l'abondance de pistes), riches en espèces, représentent l'enjeu le plus important en termes de préservation.

Outre la diversité floristique et la présence d'espèces et de milieux patrimoniaux, le site participe à la trame thermophile du secteur et s'inscrit pleinement dans la continuité des zones bénéficiant déjà d'un statut d'inventaire et/ou de préservation.

Actualisation d'espaces naturels sensibles 54

Dans le cadre de son projet de mise en place d'une stratégie biodiversité à l'échelle de son territoire, le département de Meurthe-et-Moselle a souhaité, dès 2024, être accompagné par le Conservatoire botanique.

14 ENS visités
9 ENS actualisés

A l'issue d'une analyse des enjeux floristiques globaux réalisée à l'échelle départementale par le Conservatoire en 2024, des sites Espaces Naturels Sensibles nécessitant une mise à jour des données floristiques ont été identifiés. Le Conservatoire botanique a donc poursuivi son accompagnement en 2025 par des inventaires de terrain permettant **d'actualiser les données d'espèces patrimoniales et de conclure sur le maintien de l'intérêt du site**. Tous les sites retenus correspondent en effet à des « sites candidats » pour lesquels aucun gestionnaire n'est désigné.



Végétations halophiles observées sur l'ENS des Bassins aux salines à Rosières-aux-salines (54)

2.2 Connaissance des habitats et des végétations

2.2.1 Inventaire des végétations

Les Conservatoires botaniques du Grand Est ont testé et mis au point un protocole d'inventaire des végétations en 2019, que le Conservatoire déploie sur son territoire depuis 2020. Outre la chorologie, l'inventaire des végétations permet également de mieux cerner la fréquence des habitats afin d'identifier ceux les plus rares et ainsi, d'orienter les politiques publiques de préservation des milieux naturels.

Le Conservatoire botanique a poursuivi ses efforts d'amélioration de connaissance en 2025 en réalisant l'inventaire de **8 mailles 10x10 km d'Alsace-Lorraine, permettant la réalisation de 209 relevés et l'identification de 95 associations végétales.**

A l'instar de l'inventaire de la flore, le protocole vise à améliorer les connaissances générales sur le territoire mais **peut aussi permettre l'observation de milieux remarquables.** De même, ces inventaires standardisés contribuent à la **mise à jour des catalogues**, en particulier concernant le statut de présence des associations végétales aux différentes échelles d'étude du Conservatoire. En l'occurrence, en 2025, 3 associations végétales nouvelles pour la Lorraine ont été observées et 5 associations végétales ont été confirmées pour la même dition.



Prairie humide du *Senecionia aquatica-Brometum racemosi*, observée en 2025 à Woerth (67)



Mégaphorbiaie eutrophile de l'*Eupatorium cannabini*, nouvellement observée en Lorraine en 2025

2.2.2 Typologie de végétations

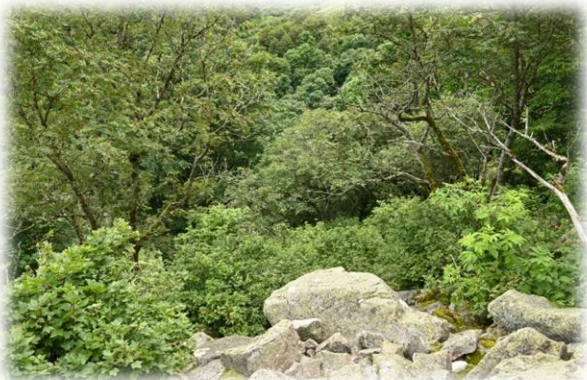
Les typologies de végétations visent à s'intéresser plus particulièrement à l'étude des végétations d'un syntaxon (classe ou alliance habituellement). Cette approche permet la création de **clefs d'identification des végétations**. Le Conservatoire botanique s'est fixé pour ambition de publier régulièrement ce type d'outils, à l'image de l'ouvrage « Guide phytosociologique des prairies du massif vosgien » plébiscité par les acteurs du territoire et en particulier **les opérateurs en charge de la réalisation de cartographies d'habitats et/ou de gestion des écosystèmes.**

Le conservatoire travaillera en 2026 à la réalisation d'un document type pour la publication de clefs d'identification des végétations.

En 2025, le conservatoire botanique :

- **a finalisé la clef des fourrés d'Alsace.** A l'issue de deux ans de travaux et de prospections au travers de l'Alsace, cet outil permet la détermination de deux classes : les *Rhamno-Prunetea* (végétations planitiaires à montagnardes) et des *Betulo-Alnetea* (végétations (sub)alpines). Ce travail a également permis de mettre en avant la présence de plusieurs nouveaux syntaxons pour l'Alsace, dont 13 nouvelles associations et deux nouvelles alliances.

- **et a initié le travail autour de l'étude des végétations des prairies de plaine d'Alsace-Lorraine.** Dans la continuité de la typologie des végétations agropastorales des Vosges, il s'agit de disposer d'un outil permettant d'identifier les végétations prairiales de basse altitude. Les travaux du conservatoire se concentrent en 2025 sur 3 classes représentant le cœur floristique des prairies de son territoire : les prairies mésophiles des *Arrhenatheretea elatioris*, les prairies humides des *Agrostietea stoloniferae* ainsi que les prés salés continentaux des *Juncetea maritimi*.



Ourlet subalpin du *Ribeso petraei-Sorbetum aucupariae*



Ourlet collinéen du *Coronillo emeri – Prunetum mahaleb*

2.2.3 Programmes spécifiques

Car'hab

Car'hab est un programme national de modélisation cartographique des habitats naturels et semi-naturels de France impliquant de nombreux partenaires : Office Français de la Biodiversité, Ministère de la transition écologique, UMS Patrinat, IGN, réseau des Conservatoires Botaniques Nationaux, etc. Les Conservatoires Botaniques Nationaux sont fortement impliqués dans le déploiement de Car'hab, ils participent activement à la création des couches « biotopes » et « physionomie » en établissant les catalogues et en fournissant des données d'apprentissage nécessaires aux modélisations. Les Conservatoires botaniques réalisent également un retour sur le terrain pour vérification des résultats dans le but d'améliorer les modélisations.

En 2025, le Conservatoire botanique Alsace-Lorraine a **initié le déploiement de Car'hab sur le dernier département encore non traité sur son territoire : la Meuse**. La finalisation de ce département est néanmoins prévue pour 2026.



Prairie à Colchique du *Colchico autumnalis Festucetum pratensis* à Sélestat (67)

2.3 Production de référentiels

Les conservatoires botaniques sont des structures référentes sur leur territoire en matière de flore et de végétations. A ce titre, ils ont pour mission fondamentale la production de référentiels sous la forme de catalogues. Ces outils de référence sont utilisés par l'ensemble des acteurs du territoire et viennent de plus alimenter la production des catalogues nationaux dont la coordination est assurée par l'OFB. Ces catalogues sont construits sur la base des inventaires de terrain mais également de la mobilisation des données issues de la bibliographie. Ils nécessitent un important travail de mise à jour en fonction de l'avancée des connaissances, de l'avancée de la saisie des données bibliographiques mais aussi de la taxonomie, et donc également une publication régulière pour la mise à disposition de ces informations actualisées.

Le conservatoire travaillera en 2026 à la publication d'une première version du catalogue des végétations d'Alsace-Lorraine.

Ces outils de référence listent l'ensemble des taxons/syntaxons mentionnés sur le territoire. Chaque élément est de plus associé à différents statuts : *a minima* statut de présence sur le territoire, statut d'indigénat, et statuts patrimoniaux (protection, menace, etc.) voire également de traits de vie et autres statuts de bioévaluation (Znieff, Natura 2000, etc.).

A ce jour, le conservatoire botanique a **publié deux catalogues à l'échelles Alsace-Lorraine concernant la flore vasculaire et la bryoflore, tous deux mis à jour début 2025**. Ces documents de référence sont disponibles en téléchargement sur le site internet du Conservatoire. A noter que des catalogues de travail existent pour certains autres groupes (syn)taxonomiques, en particulier concernant les characées et les végétations.



Claytonia sibirica, espèce nouvelle pour le Grand est, observée en 2025 à Saint-Nabord (88) dans un layon forestier

3 Gestion et mise à disposition des informations

3.1 Centralisation des données

Gestionnaire de la base de données de référence pour la flore et les végétations, le Conservatoire botanique souhaite centraliser les données disponibles sur son territoire d'action. Ainsi, outre les données produites par les agents du conservatoire, **une centralisation des données issues d'autres sources s'avère nécessaire afin de disposer d'une connaissance la plus complète possible**. Les principales sources centralisées par le conservatoire sont issues :

- Des données produites par les botanistes bénévoles ;
- Des données produites par les principaux partenaires techniques ;
- Des données publiées dans des références bibliographiques.

3.1.1 Données des bénévoles

Le conservatoire travaillera dans le futur à un élargissement de cet outil aux champignons et aux lichens ; ainsi qu'au développement d'une application terrain.

La centralisation des données des bénévoles s'opère principalement via une interface de saisie des données en ligne, héritée du lien historique entre le conservatoire et l'association Floraine. En effet, en Lorraine, il ne persiste qu'une seule base de données de référence pour la flore vasculaire, Floraine ayant fait le choix d'abandonner la sienne au profit de l'outil du conservatoire dès 2013. Une convention de collaboration entre Floraine et le conservatoire cadre la gestion et l'utilisation des données par le conservatoire.

L'interface de saisie des données en ligne est accessible à tout contributeur sur simple inscription ; la maintenance et les développements sont assurés par le conservatoire.

21 500 données
saisies
251 contributeurs
inscrits

Depuis 2023, cette interface a également été élargie au territoire alsacien. La Société Botanique d'Alsace disposant de sa propre base de données, une convention d'échanges de données entre les deux structures permet de compléter le jeu de données des bénévoles sur ce territoire. La « promotion » de l'outil sur le territoire alsacien se poursuit avec une présentation aux bénévoles de la Société Botanique d'Alsace en visioconférence le 1^{er} avril 2025.

Quelques modifications ont été apportées à cette interface en 2025, en lien avec le recueil des besoins et remarques des botanistes bénévoles concernant notamment l'intégration de nouveaux champs (précision métrique, organisme, commentaire de l'observation) et l'affichage des codes mailles régionaux.

Conservatoire Botanique Alsace-Lorraine
avec la collaboration de Floraine et La Société Botanique d'Alsace

Interface de saisie d'observations

Bienvenue sur l'interface de saisie en ligne du Conservatoire botanique Alsace-Lorraine !

Cet outil est ouvert à tous et permet de transmettre facilement des observations botaniques standardisées au Conservatoire, qu'elles soient réalisées en Alsace ou en Lorraine. En particulier, il permet par exemple aux membres des associations de botanistes partenaires du Conservatoire (Floraine, Société botanique d'Alsace) de saisir les données produites lors des inventaires réalisés en collaboration.

Inscription et utilisation des données
L'utilisation de cet outil est soumise à une inscription préalable.

Se connecter S'inscrire

Adresse mail

Mot de passe

CONNEXION

Mot de passe oublié ?

Page d'accueil de l'interface de saisie des données en ligne

3.1.2 Données des partenaires

Outre les sociétés botaniques et les bénévoles, d'autres partenaires techniques produisent des données sur la flore et les végétations, et en particulier les gestionnaires de sites. Ces données, qui permettent aussi très souvent le bon accomplissement des missions du conservatoire, viennent compléter le jeu de données global.

Aucun import de données issues des partenaires n'a été réalisé en 2025 mais des contacts ont été établis :

- Trois rencontres ont eu lieu avec la Société Botanique d'Alsace (mars, août, novembre) qui ont permis d'évoquer la situation existante et des pistes d'évolution pour le cadre des futures relations entre les deux structures ;
- Une proposition de convention avec l'association DELATTINIA a été rédigée en 2024 et reste à communiquer et discuter (pour encadrer les 61 000 données concernées, voire une version mise à jour de ces données), après prise en compte d'un premier échange écrit à l'automne 2025 entre des représentants et le directeur du Conservatoire botanique ;
- Le PNR de Lorraine a également exprimé son désir d'établir des échanges et doit être recontacté ;
- Par ailleurs, l'Herbier de l'Université de Strasbourg doit également être contacté pour éclaircir la situation de données déjà à disposition.

3.1.3 Données issues de la bibliographie

Les données issues de références bibliographiques représentent une source d'information complémentaire. Les données contemporaines permettent une mise à jour régulière des connaissances (catalogue, carte de répartition, etc.), les données historiques permettent quant à elles de comprendre l'évolution de la flore. Le conservatoire souhaite, outre la mobilisation des références documentaires (veille documentaire), saisir ces données au sein de la base de données.

En 2025, le conservatoire a centralisé environ 7 500 données issues de saisies bibliographiques ou encore de communications informelles.

3.2 Gestion des données

Le conservatoire a pour mission fondamentale de se doter d'un système d'information permettant la gestion de l'ensemble des données produites et centralisées, qui soit compatible à la fois avec les besoins du conservatoire et de ses membres, et avec le système d'information national (Système d'Information de l'iNventaire du Patrimoine Naturel).

Ce système d'information fait par ailleurs office de base de données de référence pour la flore, la fonge et les végétations du territoire.

La gestion des données comprend donc à la fois :

- Le développement et la maintenance d'outils permettant le stockage et le traitement des données de diverses natures ;
- La garantie de la qualité des données par la mise en place de procédures de validation.

3.2.1 Les outils de gestion des données

En 2021, le Conservatoire botanique s'est doté de son propre outil de gestion des données à l'échelle Alsace-Lorraine, par la mise en place du système d'information Webobs, avec l'assistance technique du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (dont l'un des salariés est un des créateurs de la base de données Webobs). Cet outil, compatible SINP, libre et gratuit, spécialisé dans la gestion des données naturalistes,

disposait déjà de nombreuses fonctionnalités permettant la gestion d'informations de natures et de sources variées : données d'occurrence, relevés protocolés (tels que les relevés phytosociologiques), données issues de références bibliographiques, etc. ; ainsi que l'analyse des données : cartographies, statistiques, bilans synthétiques, etc.

L'outil présente déjà de nombreuses fonctionnalités mais doit encore évoluer pour répondre pleinement aux besoins du conservatoire botanique pour la bonne réalisation de ses missions. D'autre part, des actions de maintenance régulières sont mises en place afin d'actualiser et de vérifier les données.

Les principales actions de développement 2025

- Intégration d'un champ de **précision métrique**
 - Activation de l'**observatoire Fonge**
 - Amélioration du module **d'aide à la prospection**
- Mise en place d'une routine pour l'export des données phytosociologiques

Les principales actions de maintenance 2025

- **Mise à jour du référentiel taxonomique** et rédaction d'un protocole spécifique
- Mises à jour régulières du jeu de données par le lancement de **10 routines de vérification**
- **Renforcement de la sauvegarde régulière** des données et de l'outil

Au 26/11/2025, la base de données administrée par le Conservatoire compte 2 398 023 observations.

Parmi toutes les observations qu'il gère, le Conservatoire considère, en fonction des conventions de mise à disposition signées à ce jour avec les fournisseurs de ces données :

- 1 758 007 données desquelles il dispose des droits d'utilisation et de (re)diffusion ;
- 640 016 données utilisables uniquement en interne (pour des synthèses, des recherches).

3.2.2 La validation des données

Toutes les données centralisées et stockées au sein d'un outil adapté constituent une base de données de référence pour la flore et les végétations du territoire. Le conservatoire botanique est le garant de la qualité de ces données.

Pour cela, **un processus de validation des données est mis en place, qui combine filtre automatique et validation manuelle.** Tous les niveaux de validation utilisés sont d'ores-et-déjà compatibles SINP. Mais seules les données concernant la flore vasculaire, la bryoflore et les characées font l'objet du processus de validation.

Taux de couverture de la validation fin 2025

Jeu de données global : 95 %
Flore vasculaire : 94 %
Bryoflore : 99 %
Characées : 74 %
Fonge : 2 %

3.3 Diffusion des données

Le conservatoire dispose d'un panel d'outils lui permettant une large diffusion de ses données avec un accès adapté à la diversité des publics.

A noter que le conservatoire diffuse également toutes ses données au SINP Grand Est.

3.3.1 Portail de diffusion des données en ligne

Le Conservatoire botanique dispose d'un **portail de diffusion des données en ligne accessible au grand public**. Ce portail directement relié à la base de données centrale Webobs permet **une diffusion la plus à jour possible des données validées** aux échelles de la commune et de la maille 5x5 km. Le grand public a également accès à toutes les fiches espèces, les bilans, les cartographies, les photographies intégrées à la base centrale.

**2 010 508 données
diffusées
2 000 visiteurs
mensuels**

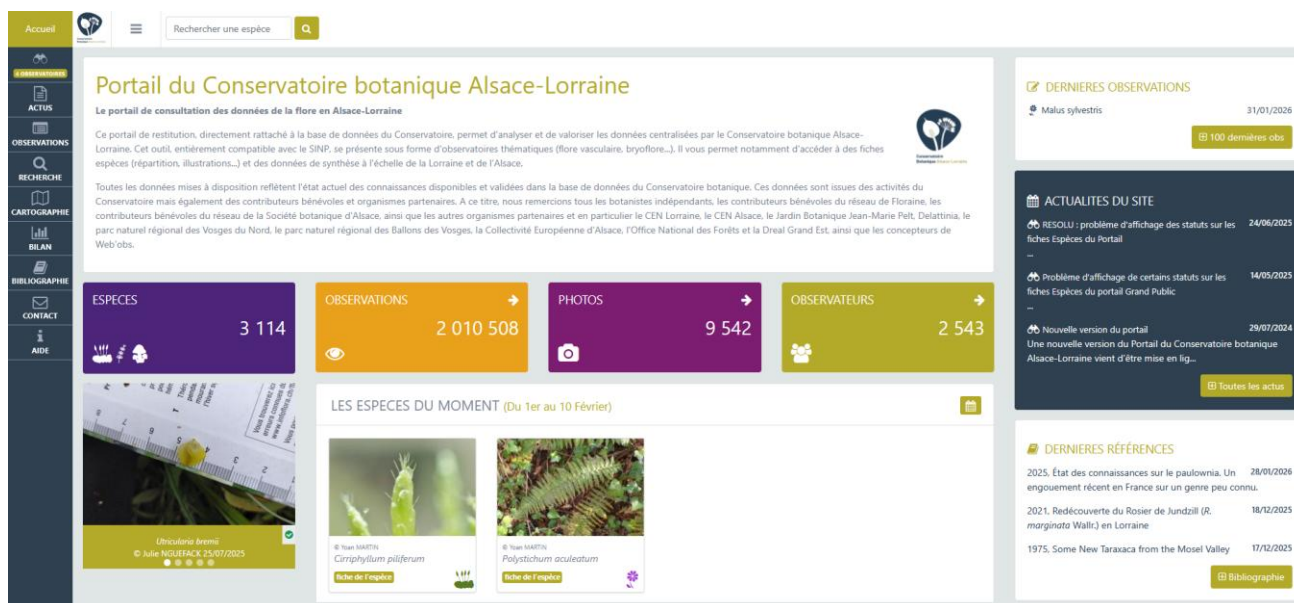


Illustration de la page d'accueil du portail de diffusion grand public

3.3.2 Mise à disposition des données

Le Conservatoire met à disposition, à titre gracieux et à toute personne publique ou privée, toutes ses données de précision maximale, pour un projet donné sur un territoire donné, dans le respect de sa politique de diffusion des données, au travers de la mise en place de conventions de mise à disposition des données (hors membres du GIP). Ces conventions visent surtout à une non-rediffusion des données pour éviter au conservatoire d'avoir à gérer des doublons de données et à assurer la mise à disposition de données à jour aux utilisateurs.

En 2025, on note une légère augmentation du nombre des demandes, puisqu'après 46 demandes traitées en 2024, 52 l'ont été en 2025 :

- 5 exports annuels issus de conventions d'échanges de données avec des partenaires techniques : Office National des Forêts, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, Société Française d'Orchidophilie Lorraine-Alsace, Société Botanique d'Alsace ;
- 5 exports alimentant les travaux du réseau des Conservatoires botaniques nationaux ;
- 6 exports pour les CEN du territoire, notamment en lien avec la rédaction de plans de gestion ;
- 7 exports à destination des membres du GIP : Collectivité Européenne d'Alsace, Métropole du Grand Nancy, Région Grand Est portant sur leurs politiques publiques de préservation ou leurs programmes de recherche ;
- 1 export pour un expert indépendant ;
- 28 exports pour 18 organismes variés (communes, intercommunalités, bureaux d'études, universités et autres laboratoires, parcs naturels, fédération de pêche ou de chasse, syndicats mixtes, etc) dans

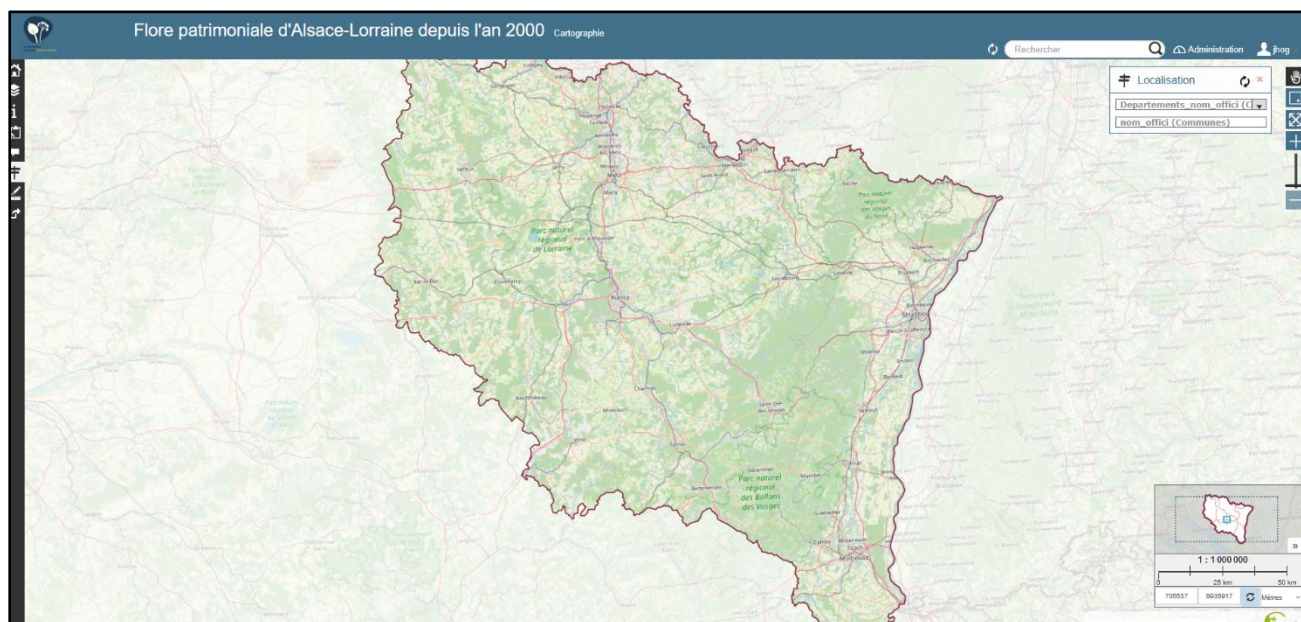
le cadre de politique publique ou programme de recherche en lien avec la connaissance ou la conservation (16 exports) ou de projets d'aménagement du territoire (12 exports).

3.3.3 Cartographie en ligne de la Flore Patrimoniale

Le conservatoire permet de plus une **visualisation directe de la localisation précise des taxons à enjeux** (espèces protégées, espèces menacées, etc.) **à tous ses membres et à ses principaux partenaires** et en particulier les services instructeurs de l'Etat et les services compétents en police de l'environnement, à travers un portail spécifique appelé Lizmap.

Mis en place à la toute fin 2019 sur le territoire alsacien, l'outil n'est à ce jour plus actif, et ce depuis l'automne 2023. Ceci fait suite aux changements dans les règles d'accès au service dont bénéficiait le Conservatoire. Celui-ci y a toutefois vu l'opportunité d'élargir l'outil au territoire lorrain.

En 2025, une prestation a été lancée visant la remise en place de l'outil, celui-ci sera à nouveau disponible à la consultation courant 2026.



Aperçu du projet de cartographie de la flore patrimoniale élargie au territoire lorrain

4 Conservation de la flore et des milieux naturels

4.1 Stratégie de conservation

4.1.1 Bilans stationnels

Un bilan stationnel consiste, pour une espèce donnée, à **dresser l'ensemble des stations connues afin de mettre à jour les données et de faire le point sur son état de conservation actuel**. A l'issue d'un important travail bibliographique permettant de recenser les mentions historiques et actuelles des populations, les données suffisamment précises et/ou actuelles sont alors vérifiées par des prospections de terrain. Le bilan global, sous forme d'une fiche synthétique, fait alors état de la biologie et de l'écologie de l'espèce, de sa répartition historique, puis, localité par localité, de sa présence actuelle en estimant la surface, le nombre d'individus et les menaces éventuelles. Le bilan stationnel a pour vocation finale de conclure sur la nécessité ou non d'enclencher des actions conservatoires.

En 2025, plusieurs espèces menacées ont été traitées dans le cadre de cette action. Le Conservatoire s'est plus particulièrement intéressé aux groupes des Utriculaires (*Utricularia* sp.), espèces caractéristiques des gouilles des tourbières et autres petits plans d'eau oligotrophes.

Taxon	Listes rouges			Echelle territoriale	Nombre de stations			Tendance actuelle
	Lor.	Als.	Nat.		mentionnées	visitées	revues	
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With., 1787		EN	LC	Alsace	18	27	24	→
<i>Tephrosieris helenitis</i> (L.) B.Nord., 1978	EN	EN	LC	Lorraine	15	8	3	→
<i>Tephrosieris helenitis</i> (L.) B.Nord., 1978	EN	EN	LC	Alsace	18	1	0	↘
<i>Utricularia bremsii</i> Heer ex Koell., 1839		EN	DD	Alsace	9	5	3 (5?)	→
<i>Utricularia minor</i> L., 1753	DD	VU	NT	Lorraine	29	15	4	→
<i>Utricularia minor</i> L., 1753	DD	VU	NT	Alsace	25	9	(2?)	↘
<i>Utricularia ochroleuca</i> R.W.Hartm., 1857	VU	DD	NT	Lorraine	18	16	8	↘
<i>Utricularia intermedia</i> Hayne, 1800		DD	VU	Alsace	10	2	0	↘
TOTAL					142	83	42 (7?)	

Résultats des bilans stationnels finalisés en 2025



Inflorescence de *Tephrosieris helenitis*



Fleur d'*Utricularia minor*

4.1.2 Contribution à la conservation *in situ*

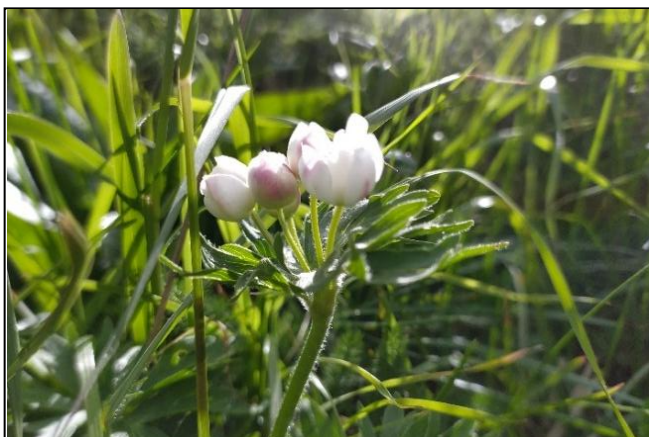
Les Conservatoires botaniques ont pour mission la conservation des éléments rares et menacés de la flore et des végétations de leur territoire. Cette mission fondamentale rejoint de nombreuses politiques publiques de préservation de la biodiversité et des milieux naturels (inventaire des zones humides remarquables, réserves naturelles, TVB, ENS, etc.), et concernent de nombreux acteurs techniques et en particulier les gestionnaires d'espaces.

Une réunion annuelle est organisée avec les CEN du territoire, les espèces ayant fait l'objet d'un bilan stationnel sont évoquées, afin d'identifier des sites hors réseau du CEN ou d'envisager les modalités de gestion sur les sites actuels.

Ce type d'approche pourrait être élargi à l'avenir à d'autres partenaires.

**3 plans de conservation régionaux animés
5 porters à connaissance aux gestionnaires**

A l'issue des bilans stationnels, le Conservatoire peut prendre l'initiative d'engager des actions de conservation *in situ*, en contactant les gestionnaires concernés par des stations d'espèces menacées prioritaires. Il peut être amené à adopter deux principales stratégies en fonction du degré d'urgence et de la situation des stations visées : la rédaction puis l'animation de plans de conservation régionaux ou la réalisation de porters à connaissance immédiats. **Cette traduction opérationnelle des activités de connaissance et de suivi, en lien avec les gestionnaires et les autres acteurs du territoire, est au cœur de l'action des conservatoires.**



Anémone à fleur de narcisse (*Anemone narcissiflora*) à Metzeral (68)

Cette espèce des escarpements de la crête vosgienne bénéficie d'un Plan de Conservation Régional. Bien que les effectifs semblent stables, ils sont extrêmement réduits, l'espèce est en danger critique d'extinction.

Le Conservatoire a animé deux réunions les 28 mars et 18 novembre 2025 avec les partenaires du plan de conservation : Parc Naturel des Ballons des Vosges, Jardin botanique du Chitelet, Conservatoire de Mulhouse et CEN Alsace.

L'espèce bénéficie d'actions de conservation *in situ* (pose de clôture) et *ex situ* (récolte de graines et protocole de culture).



Station de Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*) à Dieulouard (54)

Suite au bilan stationnel, une rencontre terrain a été organisée le 7 juillet 2025 avec les agriculteurs gestionnaires et le chargé de mission Natura 2000 du Parc Naturel Régional de Lorraine.

Outre le comptage des effectifs de cette population située sur un coteau calcaire pâturé, un point a été réalisé sur la gestion actuelle. Le conservatoire a suggéré de réaliser une légère réouverture du milieu compte-tenu de l'évolution des arbustes. Un chantier participatif pourrait être organisé par le PNR Lorraine prochainement.

4.1.3 Conservation *ex situ*

La conservation des espèces végétales dans leurs habitats naturels est la seule méthode envisageable à long terme pour pallier la disparition des espèces ou la raréfaction de leurs populations.

Néanmoins, **en cas de déclin sévère et de menace potentielle des dernières stations, le Conservatoire enclenche la mise en place d'une conservation *ex situ***, soit en vue d'un renforcement de populations, soit pour mettre à l'abri des espèces en cas de disparition accidentelle de la station, en vue d'une future réintroduction.

Enfin, le Conservatoire prévoit la mise en place dans son **jardin conservatoire** de collections d'espèces (menacées ou non) difficiles à déterminer dans la nature, à des fins scientifiques (études génétiques, etc.). Des espèces menacées peuvent également y être conservées en vue d'en étudier la biologie et l'écologie permettant par la suite de mieux appréhender la gestion des stations *in situ*.

Le Conservatoire dispose d'une **banque de graines** située sur deux sites : dans les locaux de l'antenne lorraine et sur le site de Bussière à Strasbourg qui abrite également le jardin conservatoire.

La conservation *ex situ* est également menée en étroite collaboration avec le Conservatoire botanique de la Ville de Mulhouse et les Jardins botaniques du Grand Nancy et de l'Université de Lorraine. Ces deux structures, membres du Conservatoire, contribuent fortement à la réussite des projets du Conservatoire au travers de la mise à disposition de leur savoir-faire et leur expérience. Elles sont notamment impliquées dans tous les plans de conservation animés par le Conservatoire.

24 récoltes de graines
pour 14 espèces
13 semis de lots pour
7 espèces



A : graines d'*Allium angulosum*, B : graines d'*Oenanthe lachenalii*, C : graines de *Caucalis platycarpos*, D : graines de *Cicuta virosa*

Le tableau ci-dessous liste les récoltes de graines du Conservatoire en 2025.

Taxon	Listes rouges			Commune	Dpt	Type habitat	Date de récolte	Elément récolté	Poids de récolte	Finalité
	Als.	Lor.	Nat.							
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	VU	CR*	EN	Harol	88	Culture	15/07/2025	graines	7,78g	Banque de graine
<i>Allium angulosum</i> L., 1753	VU		EN	Gerstheim	68	Prairie	20/08/2025	graines	1,6g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Anemonastrum narcissiflorum</i> (L.) Holub, 1973	CR		LC	Metzeral	68	Rocher	16/07/2025	graines	0,7g	Multiplication en jardin
<i>Caucalis platycarpos</i> L., 1753	CR*	EN	LC	Onville	54	Culture	11/07/2025	graines	0,47g	Banque de graine
<i>Chaerophyllum bulbosum</i> L., 1753	LC	LC	LC	Reichstett	67	Friche	06/08/2025	graines	0,4g	Banque de graine
<i>Chaerophyllum bulbosum</i> L., 1753	LC	LC	LC	Achenheim	67	Talus	06/08/2025	graines	0,12g	Banque de graine
<i>Cicuta virosa</i> L., 1753	EN	VU	VU	Siersthal	57	Mégaphorbiaie	15/09/2025	graines	0,28g	Banque de graine
<i>Cicuta virosa</i> L., 1753	EN	VU	VU	Belles-Forêts	57	Berge	15/09/2025	graines	0,22g	Banque de graine
<i>Cicuta virosa</i> L., 1753	EN	VU	VU	Gondrexange	57	Mégaphorbiaie	15/09/2025	graines	0,12g	Banque de graine
<i>Descurainia sophia</i> (L.) Webb ex Prantl, 1891	VU	CR	LC	Scherwiller	67	Paroi, éboulis	10/07/2025	graines	0,23g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Galium tricornutum</i> Dandy, 1957	EN	CR	LC	Jaillon	54	Culture	07/07/2025	graines	1,86g	Banque de graine
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	CR	LC	LC	Scherwiller	67	Paroi, éboulis	10/07/2025	graines	0,029g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	CR	LC	LC	Scherwiller	67	Paroi, éboulis	10/07/2025	graines	0,14g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	CR	EN	LC	Saint-Louis	68	Marais	14/10/2025	graines	0,68g	Banque de graine
<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	CR	EN	LC	Diebolsheim	67	Prairie	14/10/2025	graines	0,29g	Banque de graine
<i>Potentilla alsatica</i> T.Gregor, 2004	EN		EN	Ingersheim	68	Pelouse	09/07/2025	graines	0,078g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Potentilla alsatica</i> T.Gregor, 2004	EN		EN	Ingersheim	68	Pelouse	09/07/2025	graines	0,28g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Thalictrum aquilegiifolium</i> L., 1753	EN	NA	LC	Mackenheim	68	Mégaphorbiaie	24/07/2025	graines	0,19g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Trapa natans</i> L., 1753	VU	VU	LC	Kesseldorf	67	Etang	21/08/2025	graines	65g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Viola canina</i> subsp. <i>ruppilii</i> (All.) Schübl. & G.Martens, 1834	CR	DD	LC	Wittelsheim	68	Pelouse	20/05/2025	graines	0,011g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Viola canina</i> subsp. <i>ruppilii</i> (All.) Schübl. & G.Martens, 1834	CR	DD	LC	Wittelsheim	68	Pelouse	20/05/2025	graines	0,13g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Viola canina</i> subsp. <i>ruppilii</i> (All.) Schübl. & G.Martens, 1834	CR	DD	LC	Wittelsheim	68	Pelouse	20/05/2025	graines	0,017g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Viola canina</i> subsp. <i>ruppilii</i> (All.) Schübl. & G.Martens, 1834	CR	DD	LC	Wittelsheim	68	Pelouse	20/05/2025	graines	0,008g	Banque de graine et multiplication en jardin
<i>Viola canina</i> subsp. <i>ruppilii</i> (All.) Schübl. & G.Martens, 1834	CR	DD	LC	Wittelsheim	68	Pelouse	20/05/2025	graines	0,004g	Banque de graine et multiplication en jardin

4.2 Mise en œuvre des plans nationaux d'action

4.2.1 PNA Saxifrages rupestres

Le Conservatoire botanique Alsace-Lorraine a participé, depuis 2023, aux côtés du Conservatoire botanique national du Bassin parisien, à la rédaction d'un Plan National d'Actions pour la **préservation de populations de trois taxons de saxifrages rupestres psychrophiles**. Le Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté assure la coordination globale du dossier.

Saxifraga rosacea subsp. *rosacea*, *Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica* et *Saxifraga giziana* sont trois taxons en danger critique d'extinction sur la liste rouge nationale des espèces menacées de la flore vasculaire en France métropolitaine, avec une tendance au déclin des populations. Ces trois taxons sont liés aux milieux rupestres, parois verticales et éboulis froids. En termes de répartition, *Saxifraga giziana* est endémique du massif jurassien où une localité unique est connue sur la commune de Gizia (39). *Saxifraga rosacea* se rencontre, à l'état spontané, uniquement dans les massifs ardennais (08), vosgien (68) et jurassien (39).

Les enjeux portés par ces trois taxons de saxifrage de parois rocheuses, ainsi que **la responsabilité des deux régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est dans le maintien de ces populations** menacées sur le territoire national, justifient la proposition de mise en œuvre d'un plan national d'actions.

En 2025, **le dossier a été finalisé** par le Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté **en lien avec les observations et propositions du CNPN**. Le Conservatoire botanique Alsace-Lorraine a participé à l'ensemble des échanges dans ce cadre, au sein du comité technique inter-CBN, ainsi qu'aux différents comités réunissant les principaux acteurs impliqués pour la préservation de ces taxons.



Parois à *Saxifraga rosacea* à Abreschviller (57)



Saxifraga rosacea à Hartmannswiller (68)

4.2.2 PNA Prairies humides de l'Est de la France

Le plan national d'action « Flore et végétations menacées des prairies de fauche humides de l'Est de la France » est un projet partagé par le Conservatoire botanique Alsace-Lorraine en lien avec le CBN du Bassin parisien (rédacteur et coordinateur), le CBN alpin, le CBN du Massif central et le CBN de Bourgogne-Franche-Comté. L'élaboration du plan d'action a débuté fin 2023 pour une finalisation programmée en 2027.

Il vise la préservation d'un type de prairie alluviale des grandes vallées, qui constitue un des groupements végétaux ayant le plus régressé ces dernières décennies en France. Outre son intérêt intrinsèque, ce milieu naturel joue un rôle essentiel dans les écosystèmes et abrite de nombreuses espèces végétales menacées. Six espèces cibles ont été identifiées pour leur représentativité et leur important niveau de menace. Il s'agit d'*Allium angulosum*, *Allium suaveolens*, *Viola elatior*, *Viola pumila*, *Viola stagnina* et *Kadenia dubia*.

L'année 2025 a été dédiée à l'établissement d'un **premier état des lieux**. En Alsace et en Lorraine, environ 60 sites concernés par le programme ont été identifiés. **L'Alsace-Lorraine est le territoire qui présente le plus d'enjeux au niveau national**. Le Conservatoire a mené des prospections durant la saison 2025 qui ont permis de contribuer au diagnostic national en identifiant pour chacun des sites leur localisation, leur surface, leurs enjeux, leurs statuts de protection et de menaces. Les premières conclusions de ce travail mettent en évidence un recul sensible de plusieurs espèces typiques et le fort niveau de dégradation de certains sites.

Sur un site, à Gerstheim (67) apparaissant comme particulièrement fragile et patrimonial, un porter à connaissance à destination des exploitants agricoles a été effectué en lien avec la Collectivité européenne d'Alsace.

Enfin, une étude a été menée dans le cadre d'un projet tutoré (Végélab) avec des étudiants de l'Université de Strasbourg qui porte sur la persistance de la banque de graines des sols au travers de l'exemple de *Viola pumila*. L'objectif est de disposer de ressources bibliographiques ou expérimentales visant à mieux évaluer la possibilité de persistance dans le sol d'une banque de graines et disposer de protocoles permettant de l'évaluer dans le cadre d'opérations de restauration.



Prairie alluviale accueillant une population de *Viola pumila* à Lauterbourg (67)

4.2.3 PNA Messicoles

Les espèces messicoles sont des espèces particulièrement menacées étroitement liées aux pratiques agricoles dans les champs cultivés. Très répandues dans le passé d'une agriculture extensive, elles affectionnent le labour peu profond et l'absence d'utilisation d'herbicides.

Outre sa participation au comité de suivi animé par la DREAL Grand Est, le Conservatoire botanique Alsace-Lorraine a poursuivi en 2025 son investissement dans la déclinaison régionale du PNA Messicoles au travers de différentes actions.

L'information et la sensibilisation des acteurs du monde agricole

Le Conservatoire a sensibilisé aux côtés de la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle des étudiants du lycée agricole de Pixérécourt (54), aux enjeux de la préservation des messicoles.

D'autre part, lors des diverses rencontres sur le terrain, le Conservatoire forme les conseillers des chambres d'agriculture à la reconnaissance des espèces.



Présentation des enjeux Messicoles au lycée agricole de Pixérécourt le 3 mars 2025

L'amélioration des connaissances sur les messicoles

L'étude réalisée en 2018 par la DREAL Grand Est

6 mailles inventoriées
1 289 données produites
229 espèces observées
dont 19 messicoles

révélaient d'importantes lacunes de connaissances, notamment sur le territoire lorrain avec de nombreuses zones blanches (absence de données) pour les messicoles. Toutefois, en 2025, **le conservatoire a procédé à une mise à jour des connaissances. La carte actuelle montre que les efforts engagés par le Conservatoire depuis 2018 ont permis de combler le déficit.** Quelques secteurs méconnus persistent toutefois.

La conservation des espèces messicoles les plus menacées

Afin d'assurer la préservation des espèces messicoles les plus menacées, le Conservatoire entreprend à la fois des actions de conservation *in situ* et des actions de conservation *ex situ* :

- Il effectue tout d'abord des **suivis d'espèces messicoles menacées** qui consistent à effectuer des recherches de stations d'espèces sur la base des données existantes. En 2025, les prospections se sont plus particulièrement intéressées à la recherche des stations de *Nigella arvensis* et d'*Adonis aestivalis* sur le territoire alsacien ; et des stations de *Polycnemum majus* et de *Caucalis platycarpus* en Lorraine

9 stations recherchées
2 stations retrouvées

- Il réalise des « **diagnostics terrain** » réunissant à la fois la chambre d'agriculture concernée, le Conservatoire botanique local ainsi que l'agriculteur exploitant la parcelle visée. Les objectifs de ces actions sont d'informer et sensibiliser l'agriculteur sur la présence d'espèces menacées sur sa parcelle ; de proposer, à partir de la combinaison de l'expertise agricole, de l'expertise flore et de la connaissance de la gestion actuelle et de ses contraintes, des mesures de conservation à la fois favorables aux messicoles et acceptables pour l'exploitant. Ils permettent aussi d'assurer le suivi des parcelles bénéficiant d'une contractualisation avec la DREAL Grand Est pour des pratiques favorables aux messicoles.

7 parcelles bénéficiant d'une contractualisation

- Dans le cadre de la construction d'un réseau d'alerte, le Conservatoire botanique réalise des **signalements précoces auprès des chambres d'agriculture** lorsque des espèces menacées sont observées. Ces signalements ont pour objectifs la prise de contact avec l'agriculteur pour information et sensibilisation à la présence de l'espèce mais aussi la facilitation de la récolte des graines pour

2 signalements de stations
3 espèces menacées concernées

la conservation *ex situ* (balisage de la station et information sur la date de moisson). Une remontée annuelle des autres parcelles intéressantes pour la flore messicole est également effectuée.

- Enfin, en 2025, le conservatoire botanique a réalisé **4 récoltes de graines** concernant *Agrostemma githago*, *Caucalis platycarpus*, *Galium tricornutum*, et *Descurainia sophia*.



« Diagnostic terrain » sur une parcelle abritant *Bupleurum rotundifolium* à Certilleux (88), le 10 juin 2025

4.3 Contribution à la restauration des écosystèmes

4.3.1 Végétal Local

Le Conservatoire botanique est fortement impliqué, depuis plusieurs années, dans le développement de la marque Végétal Local, créée à l'initiative du réseau des CBN. Cette marque collective portée par l'Office français de la biodiversité garantit **la production de plants et de semences prélevées en milieu naturel** tout en conservant les ressources dans « le milieu source » en se basant sur un découpage du territoire national en zones biogéographiques. Cela garantit des espèces adaptées génétiquement au climat local et ayant un potentiel adaptatif vis-à-vis des changements globaux, des maladies et des parasites.

Dans ce cadre, le Conservatoire botanique participe à l'élaboration des listes d'espèces éligibles au label, donne un avis sur les producteurs de semences candidats à la labellisation et accompagne les projets locaux de développement de la marque.

En 2025, une rencontre de l'ensemble des correspondants locaux de la région d'origine Nord-Est a été organisée. L'évènement a été l'occasion de faire un bilan des actions entreprises l'année précédente, et d'envisager des collaborations possibles pour l'année à venir.

La Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Végétal Nord-Est est un collectif de producteurs de semences, graines, plants d'arbres et arbustes. Depuis peu, cette coopérative souhaite élargir ses

activités à la production de semences de prairies. En 2025, le Conservatoire a accompagné cette initiative en participant à la **sélection et à l'inventaire de prairies « sources »** au sein desquelles seront récoltées les semences afin de vérifier que leurs caractéristiques correspondent bien aux exigences du label Végétal local.

Sur le plan national, le Conservatoire s'est également fortement impliqué dans la **révision de la liste des espèces labellisées Végétal Local**. Un agent a également participé à l'évènement de promotion de la marque organisé à l'occasion du Congrès des Maires à Paris.



Brossage de prairie dans le but de collecter des mélanges de graines à réensemencer à Hilsenheim (67)

4.3.2 Espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont reconnues comme une **cause majeure de réduction de la biodiversité**. C'est pourquoi, le Conservatoire Botanique Alsace Lorraine (CBAL), en tant que référent flore sur son territoire, est impliqué dans des actions en lien avec cette thématique et en particulier :

- La définition des espèces prioritaires (établissement de listes catégorisées des EEE) ;
- La connaissance et le suivi, en particulier des espèces prioritaires (inventaires, bilans, vérifications de signalements) ;
- La participation à des actions de gestion et/ou de lutte ;
- La formation et la sensibilisation.

D'autre part, **une stratégie régionale EEE a été lancée en 2019** avec la mise en place d'une animation assurée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, ayant pour rôle de rédiger le plan régional d'actions mais aussi de mettre en synergie les différents acteurs du territoire. Les Conservatoires Botaniques constituant les référents Flore sur cette thématique, une collaboration étroite avec l'animateur de la stratégie régionale est donc nécessaire. **Toutes les actions menées par les Conservatoires botaniques viennent alimenter cette stratégie régionale**

Outre sa participation aux instances de la stratégie régionale, le Conservatoire botanique Alsace-Lorraine a poursuivi en 2025 son investissement dans la mise en œuvre du plan d'action régional 2024-2033 au travers de différentes actions.

La définition des espèces prioritaires

La première liste catégorisée des EEE flore du Grand Est a été publiée en 2020. Sa mise à jour étant un travail lourd et chronophage, le plan d'action régional prévoit de réaliser ce travail tous les 10 ans (action 1.1.1 « Actualiser les listes catégorisées »). Pour autant, il est nécessaire d'intervenir rapidement en cas d'entrée d'une espèce problématique sur le territoire. Ainsi, en application de l'action 1.1.2 « Réaliser une veille permanente sur les nouvelles EEE et mettre à jour une liste annuelle », le Conservatoire botanique Alsace-Lorraine, en collaboration avec le CBNBP pour la partie Champagne-Ardenne, a coordonné la mise en place d'une méthodologie de réalisation et a analysé les résultats pour en faire ressortir **une liste des nouvelles espèces potentiellement problématiques en région Grand Est.**

**78 nouvelles espèces dans le Grand Est
18 espèces potentiellement problématiques**

La connaissance et le suivi

Dans le cadre de sa mission de suivi et de connaissance, le Conservatoire réalise principalement :

- Des **suivis de stations jugés prioritaires** et faisant à ce titre l'objet d'une attention particulière de la part de l'animation régionale, que ce soit en termes d'action de lutte et/ou d'action de sensibilisation des acteurs locaux ;



Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*) à Fontenoy-sur-Moselle (54)

Suite à la découverte à l'automne 2023 de la Jussie dans un bras mort de la Moselle à Fontenoy-sur-Moselle par un pêcheur, une organisation s'est rapidement mise en place entre le CEN Lorraine, la Fédération de pêche 54 et le Conservatoire. En 2024, les prospections avaient amené à conclure à une présence circonscrite à la station-mère.

Malheureusement, les prospections menées en canoé les 13 août et 18 septembre 2025 ont permis l'observation de fragments et d'herbiers enracinés jusqu'à 50 km en aval de Fontenoy.

- Des **bilans stationnels** portant sur des espèces de la liste catégorisée EEE Flore du Grand Est, l'objectif étant de disposer d'une connaissance à jour, voire d'alerter l'animateur régional sur des nécessités d'actions de lutte et/ou de sensibilisation ;

Taxon	Liste EEE Grand Est	Echelle territoriale	Nombre de stations			Conclusion
			mentionnées	visitées	revues	
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss, 1928	EEE Emergente	Lorraine	2	2	0	L'espèce ne semble pas présenter de station actuelle en Lorraine.
<i>Erythranthe guttata</i> (Fisch. ex DC.) G.L.Nesom, 2012	EEE Emergente	Alsace	53	12	2	La présence de l'espèce en Alsace est toujours confirmée, mais sa dynamique d'expansion semble négative, sa présence actuelle n'étant plus confirmée qu'en deux localités d'un même secteur (Petit Ballon), avec des populations très réduites.
TOTAL			55	14	2	

- De la **vérification de signalements d'espèces exotiques envahissantes**.

Deux signalements ont fait l'objet d'une vérification en 2025 concernant *Erythranthe guttata*, signalé par l'OFB à Uzemain et *Lysichiton americanus* sur une station à cheval entre Reipertswiller (67) et Wimmenau (68) par l'ONF. Les deux signalements ont été confirmés. *Erythranthe guttata* ne semble toutefois pas dynamique à Uzemain, il est même probable que cette station régresse dans les prochaines années, grâce à la dynamique naturelle. Il s'agit de la première mention de *Lysichiton* en Alsace, sa confirmation à l'espèce n'a cependant pas pu être réalisée en l'absence de spathe. La station est à surveiller.



Station d'*Erythranthe guttata* à Uzemain (88)



Station de *Lysichiton* à Reipertswiller/Wimmenau (67)

D'autre part, le conservatoire s'intéresse également à des espèces exotiques actuellement non classées comme envahissantes dans la liste Grand Est dans le but **d'acquérir des informations complémentaires sur ces taxons, notamment en termes de statuts** (constatation d'une naturalisation par exemple) **ou de dynamique** (constatation d'impacts négatifs sur l'environnement par exemple). En 2025, il a ainsi pu :

- Evaluer la dynamique de *Toxicodendron radicans* en Lorraine, espèce naturalisée et potentiellement impactante pour l'environnement ; l'espèce semble toutefois stable dans la station de Sainte-Ruffine (54) ;
- Confirmer le statut d'indigénat de *Caragana arborescens*, espèce présentant caractère invasif en Amérique du Nord ; l'espèce reste toutefois considérée comme occasionnelle en Lorraine, aucun individu n'ayant été observée sur les stations mentionnées à plus de 10 ans.

Le Conservatoire travaillera en 2026 avec l'Université de Strasbourg et ses étudiants dans le cadre d'un Végé-Lab afin de confirmer la présence effective d'*Elodea callitrichoides* en Alsace, des doutes persistants sur son identification. Des prélèvements ont d'ores-et-déjà été effectués en 2025 par le Conservatoire.

Participation à des actions de gestion et/ou de lutte

En 2025, plusieurs actions ont été menées par le Conservatoire pour intervenir directement auprès des gestionnaires ou autres acteurs afin de lutter concrètement contre la présence d'espèces invasives :

- La participation à l'arrachage manuel de jussie à grandes fleurs le long de la Moselle depuis Fontenoy jusqu'à Champey-sur-Moselle (54) ;
- L'arrachage de semis de lysichite jaune à Saint-Dié-des-Vosges (88) et à Saint-Sauveur (54).

Formation et sensibilisation

En 2025, le Conservatoire a participé à plusieurs actions de sensibilisation et de formation :

- La participation à la présentation du plan d’action régional, le 6 mars 2025 lors d’un webinaire organisé par l’animateur régional ;
- **L’élaboration d’une formation en co-animation Conservatoire botanique/animateur régional et portée par le CNFPT, concernant plus particulièrement les espèces exotiques envahissantes émergentes.** La formation s’est déroulée au jardin botanique Jean-Marie Pelt et a permis de sensibiliser plus de 28 personnes issues de structures agissant en matière de protection et de gestion de l’environnement (Collectivités territoriales, syndicats de rivière, maison de la nature, jardins botaniques, etc.).



Formation du 13 octobre 2025 portant sur les espèces exotiques envahissantes émergentes

4.4 Programmes spécifiques

Life Biodiv’Est

Ce projet d’envergure est coordonné par la Région Grand Est avec le soutien financier de l’Union européenne. Doté de plus de 26 millions d’euros sur 10 ans (2022–2031), le LIFE Biodiv’Est mobilise 27 actions articulées autour de la connaissance, de l’expertise et de la formation, afin de répondre aux ambitions de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB) et du Cadre d’Action Prioritaire Natura 2000.



Validation CSRP
15 décembre 2025

Depuis 2024, le conservatoire appuie le CBN Bassin Parisien dans la réalisation de l’action A03 visant notamment à établir **4 Plans Régionaux d’Action (PRA)** « flore, végétations et milieux naturels ». Le choix des deux premiers plans s’est porté sur **les pelouses sableuses continentales et les végétations des mares** (dans la continuité du PRAM).

Ainsi, le conservatoire réalise des inventaires ciblés sur ces deux milieux dans le but d’établir un état des connaissances biologiques et chorologiques de ces végétations. Le 1^{er} semestre 2025 a vu la **poursuite de ces inventaires en ciblant notamment les pelouses sableuses à l’intérieur des sites militaires de Bitche et d’Oberhoffen-sur-Moder**. Aussi, les relevés trachéophytes ont été **complétés par des inventaires bryophytiques** afin d’améliorer la connaissance sur ce groupe taxonomique.

Durant la seconde moitié de l'année, deux travaux ont été menés en parallèle.

D'une part, la rédaction des deux PRA a été lancée, conjointement avec le CBNBP. Concernant celui sur les « pelouses sableuses continentales », la validation scientifique de ce document a été

Le Conservatoire travaillera en 2026 toujours en collaboration avec le CBNBP mais sera identifié comme co-bénéficiaire du Life. Deux nouveaux PRA seront lancés portant sur les aulnaies marécageuses et les systèmes de bas-marais alcalins.

proposée durant une séance plénière du CSRPN le 15 décembre 2025. Ce PRA devrait recevoir un avis favorable.

Quant au PRA « Végétation des mares », celui-ci est toujours en cours de rédaction. Il est prévu de valider ce document par un CoTech de relecture, ainsi que par le CSRPN durant le 1^{er} trimestre 2026.

Après la validation de la commission européenne d'ici au printemps 2026, l'animation de ces deux plans pourra débuter.



Entête du PRA "pelouses sableuses continentales"

*Programme de conservation de *Luronium natans* en Lorraine*

Le flutreau nageant est une espèce protégée au niveau national et menacée en Lorraine, classée comme vulnérable sur la liste rouge régionale. Le bilan stationnel effectué par le Conservatoire botanique en 2020 fait état de 3 stations actuelles connues ou potentielles en Lorraine, parmi lesquelles seule une station bénéficie d'un classement en Espace Naturel Sensible.

Compte-tenu des forts enjeux de conservation de l'espèce en Lorraine, **le CEN Lorraine a entrepris en 2024 un projet global visant à améliorer l'état de conservation de *Luronium natans* en Lorraine**, incluant la mise en protection d'un site abritant l'espèce ainsi qu'un transfert d'individus.

Avec l'appui technique du Conservatoire botanique, un dossier de demande de dérogation concernant le transport et l'implantation d'une espèce protégée, a ainsi été déposé par le CENL au CSRPN en début d'année 2025. Celui-ci a reçu un avis défavorable en juin dernier. Le conseil scientifique évoque notamment le caractère prématuré du projet par rapport aux récents travaux de restauration des étangs de Francogney (site récepteur).

Cet avis s'est avéré pertinent puisque le Conservatoire botanique, dans le cadre d'une autre mission (bilan stationnel d'*Utricularia ochroleuca*) a observé *Luronium natans* dans les 2 étangs de Francogney des Bois. L'espèce est effectivement probablement réapparue sur site suite aux travaux de restauration.

Le projet de transfert d'individus de *Luronium natans* a donc été abandonné et les jours dédiés au projet en 2025, réorientés sur le suivi des populations actuelles et l'élaboration d'un plan d'échantillonnage pour la recherche de *Luronium natans* dans la Vôge.

Programme de conservation du Liparis de loesel en Alsace

Depuis plusieurs années, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien coordonne la déclinaison régionale du plan d'action national de *Liparis loeselii*. Suite à sa (re)découverte au sein de la RNN de la Petite Camargue alsacienne, un protocole de suivi annuel a été mis en place en 2017.

Ce Plan National d'Action n'est aujourd'hui plus décliné dans le Grand Est, compte-tenu des actions déjà entreprises par ailleurs pour la préservation de cette espèce (principalement située dans des sites déjà préservés). Toutefois, en 2025, **le Conservatoire a contribué à la mise en œuvre du protocole de suivi à la Petite Camargue alsacienne**. Les résultats mettent en évidence un maintien de la population avec une forte variabilité intra annuelle des effectifs.



Comptage du Liparis de Loesel à la Petite Camargue alsacienne

5 Appui scientifique et technique

5.1 Observatoire régional de la biodiversité

Un observatoire régional de la biodiversité est mis en œuvre par la Région Grand Est. Cet outil vise à compiler et valoriser les données naturalistes afin de mettre en évidence le niveau de connaissance et l'évolution de la biodiversité au niveau régional. Les conservatoires botaniques sont associés aux instances de réflexion du programme.

En 2025, le Conservatoire a participé, en lien avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien qui coordonne l'action des conservatoires sur ce sujet au niveau du Grand Est, aux différents travaux de l'Observatoire.

5.2 Natura 2000

Natura 2000 est une politique publique européenne visant à la constitution d'un réseau international de sites permettant la préservation d'un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. Cette politique cherche par ailleurs une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la région Grand Est a repris la compétence de la politique Natura 2000 qui appartenait initialement à l'Etat.

En 2025, les Conservatoires botaniques du Grand Est se sont plus particulièrement investis dans :

- la mise à jour d'une **clef de priorisation sur le besoin d'actualisation des DocOb** avec la finalisation d'un arbre décisionnel et la révision de certains critères centrés sur la cartographie d'habitats. A l'issue de ce travail, la région a sélectionné 6 sites afin d'entamer ce processus. Cependant, à la suite de retards administratifs, aucuns travaux supplémentaires n'ont été menés ;
- La participation à des COPIL et notamment celui de la « Haute-Moder et affluents », ainsi que ceux du « Donon-Schneeberg » et du « Champ du Feu » ;
- La tenue d'une **formation portant sur l'initiation à la phytosociologie** auprès des animateurs Natura 2000 afin de les initier à la classification des végétations, notamment dans le cadre des nouvelles cartographies d'habitats à venir. Celle-ci s'est déroulée le 5 juin à Sélestat et a réuni 10 personnes.

5.3 SINP

Le SINP vise une centralisation et une mise à disposition des données naturalistes pour une meilleure prise en compte des enjeux faune, flore et habitats aux niveaux national et régional.

En 2025, le Conservatoire le Conservatoire botanique a travaillé à la proposition d'une liste d'espèces sensibles d'Alsace-Lorraine en lien avec son conseil scientifique.



Validation CS
23 juin 2025

La diffusion précise et gratuite de toutes les données d'observation est la règle de base du SINP, mais quelques exceptions permettent d'y déroger lorsque cette diffusion peut porter atteinte à la conservation des espèces. C'est ainsi que peuvent être élaborées des listes sensibles : les données se peuvent alors être floutées.

En 2020, la première liste des espèces sensibles en région Grand Est est publiée (DREAL Grand Est, 2020). Seules quatre espèces végétales y sont inscrites : *Anacamptis palustris*, *Cypripedium calceolus*, *Hammarbya paludosa* et *Paeonia mascula*. Dans ce cadre, en 2019, les Conservatoires botaniques ont été consultés par la DREAL Grand Est afin de proposer l'intégration de taxons à une liste régionale d'espèces sensibles venant amender la liste nationale. Unanimement, les Conservatoires botaniques du territoire n'ont pas souhaité s'investir dans un tel travail dans la mesure où tous diffusaient d'ores-et-déjà toutes leurs données à une précision communale. Le SINP était alors construit de telle façon que seuls les membres adhérents du SINP avaient accès aux données précises. Le floutage des données était alors perçu par les Conservatoires botaniques comme une entrave à la préservation des espèces.

Or, depuis 2020, l'État a révisé le fonctionnement du SINP et a validé le principe de l'open data, rendant accessibles les données précises à tout un chacun, sans adhésion au SINP et sans le moindre contrôle des utilisations qui en sont faites. Le Conservatoire botanique a vu dans cette large diffusion une potentielle atteinte à la flore menacée du territoire, en particulier par l'attractivité de certaines plantes vis-à-vis du grand public.

148 espèces de plantes supérieures et 8 bryophytes figurent sur cette proposition de liste. La liste reste soumise à validation finale du CSRPN, sous coordination de la DREAL Grand Est.

La démarche engagée ici vise donc principalement à proposer une liste d'espèces sensibles pour la restriction de diffusion des données précises au grand public. Ces données restent toutefois accessibles sur demande, notamment pour leur bonne prise en compte dans les projets d'aménagements ou les études scientifiques.

Enfin, en fin d'année, et conformément aux engagements pris, une extraction de données a été effectuée comprenant l'ensemble des données produites par les équipes du Conservatoire sur le terrain.

5.4 ZNIEFF

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, piloté par le MNHN, s'inscrit dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel et a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

Cet inventaire a servi de base à de multiples politiques publiques en faveur de la biodiversité. Il constitue un excellent outil d'alerte et de sensibilisation pris en compte dans les documents d'urbanisme.



**Validation CSRPN
15 décembre 2025**

Suite à cette année test, le Conservatoire travaillera en 2026 avec Odonat à la définition d'une méthode de travail pour le processus de création/révision, en lien avec le CSRPN.

Dans le cadre de l'harmonisation et de l'actualisation des ZNIEFF du Grand Est, lancée en 2019, les conservatoires botaniques du Grand Est apportent leur appui à la DREAL.

En 2025, **la liste d'espèces déterminantes habitats a été finalisée et validée par le CSRPN** du 15 décembre 2025. Sur 1004 associations recensées, 693 (69 %) sont déterminantes. Les résultats concernant les alliances sont similaires avec 201 alliances recensées pour 171 déterminantes (85%).

En parallèle, le Conservatoire a contribué au **processus de création/révision de Znieff en lien avec Odonat**. Des discussions méthodologiques ont été engagées et les premiers travaux effectués dans le cadre d'une proposition de création de Znieff en Moselle.

5.5 SAP

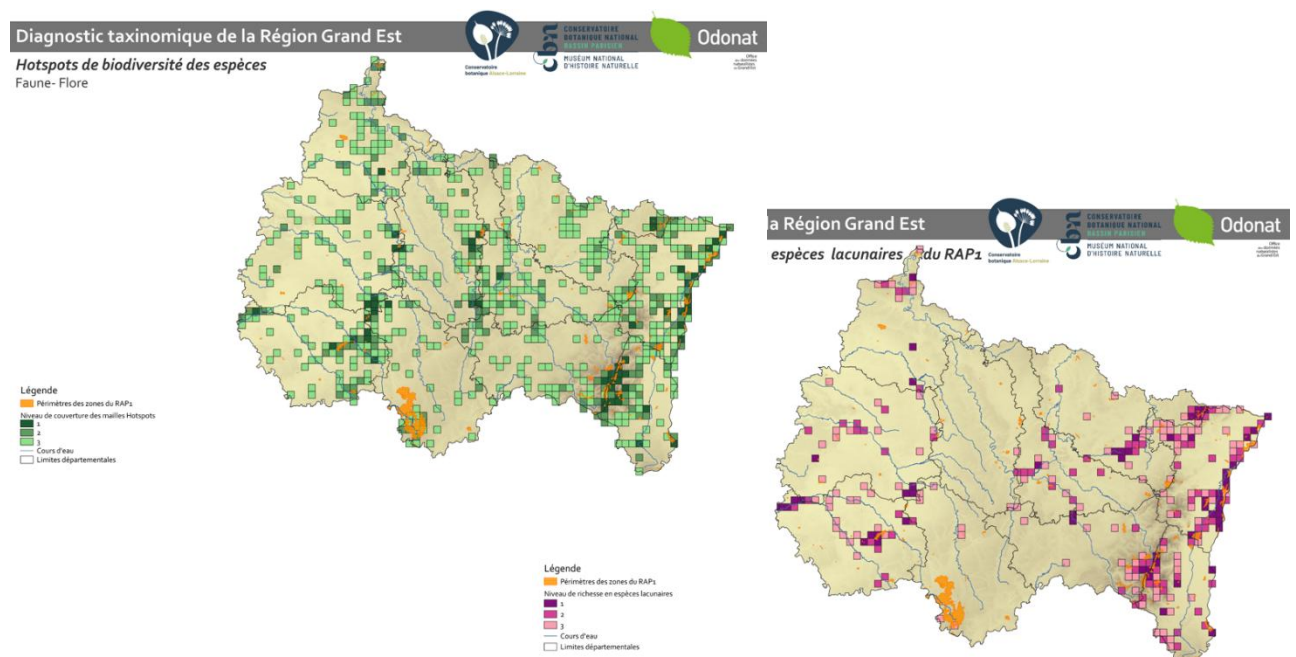
En 2019, le Muséum National d'Histoire Naturelle a établi un diagnostic des aires protégées afin d'évaluer la Stratégie nationale Aires Protégées. Avec seulement 1,39 % du territoire terrestre métropolitain sous forte protection au 31 décembre 2018, l'objectif fixé à 2 % à l'horizon 2019 n'est pas atteint. Pour autant, le Ministère souhaite mettre en place une nouvelle Stratégie Aires Protégées terrestres et marines de Métropole et d'outre-mer 2020-2030 avec un objectif ambitieux de 10 % sous protection forte.

C'est dans ce cadre que la DREAL Grand Est a sollicité le conservatoire botanique pour l'accompagner dans la définition de nouvelles aires protégées. En 2021, le Conservatoire botanique a ainsi produit un document de synthèse des zones à enjeux pour les espèces SAP, complété en 2024 par la proposition de sites plus précis potentiels à protéger au titre de leur enjeu floristique.

En 2025, dans le cadre de la construction d'outils d'aide à la décision pour le développement des aires protégées, la DREAL Grand Est a souhaité disposer d'un « **Diagnostic taxinomique** » faune/flore identifiant les zones à enjeux dans le cadre deux scénarios : **identification des hotspots de biodiversité et identification des lacunes.**

1 998 630 données flore mobilisées
3 251 549 données faune mobilisées

Les Conservatoires botaniques et Odonat ont ainsi proposé et mis en œuvre une méthodologie d'élaboration de ces scénarios, en collaboration étroite avec la commission CSB du CSRPN.



Carte synthétiques faune/flore pour l'identification de secteurs à enjeux pour la définition de nouvelles aires protégées

5.6 Programmes spécifiques

Listes de protection

Les listes de protection nationale et régionales des espèces végétales protégées datent de plusieurs dizaines d'années. Il convient aujourd'hui de les mettre à jour afin de tenir compte des connaissances actuelles sur les enjeux et les menaces.

En 2023, à la suite d'une autosaisine du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), le Groupe de Travail Flore-Fonge-Habitats-CBN du CNPN a rédigé des lignes directrices pour guider la méthodologie d'élaboration des listes d'espèces végétales et fongiques à proposer à la protection.



Validation CSRPN
15 décembre 2025

En 2024, un groupe de travail piloté par l'OFB et réunissant les Conservatoires botaniques et des experts indépendants a décliné ces lignes directrices en méthodologie adaptée à la flore vasculaire. Cette méthodologie cible en premier lieu la révision de la liste de protection nationale, mais précise les adaptations nécessaires à sa déclinaison régionale.

En 2025, le Conservatoire botanique a **contribué aux divers groupes de travail organisés par l'OFB pour la révision des listes de protection nationales**, avec un plus fort investissement concernant les trachéophytes et la byoflore. Ces listes ont été finalisées fin 2025 dans un objectif de validation au premier semestre 2026.

D'autre part, en lien avec son homologue de Champagne-Ardenne, le Conservatoire botanique a également rédigé **une méthodologie adaptée au Grand Est pour la révision de la liste de protection régionale de la flore vasculaire**, ayant fait l'objet d'une présentation et d'une validation au CSRPN plinier du 15 décembre 2025.

Le Conservatoire travaillera en 2026, dans des délais très courts, à l'application de cette méthodologie régionale, en lien avec le CBNBP et le CSRPN. Il a proposé d'inclure la bryologie à la démarche au CSRPN du 15 décembre 2025

Coordination nationale des Conservatoires botaniques

Cette action concerne la participation du Conservatoire aux missions nationales des CBN coordonnées par l'OFB en particulier :

- les groupes techniques sur les thèmes des trachéophytes, de la bryoflore, des characées, des champignons, des végétations, des systèmes d'information, de la conservation ;
- les travaux sur les catalogues nationaux ;
- la mise au point de la méthode de production des couches de référence afin de valoriser les données au niveau national ;
- l'élaboration d'un plan national d'action sur les prairies ;
- les travaux nationaux sur les espèces exotiques envahissantes ;
- la promotion de la Marque Végétal local et l'appui local aux producteurs et porteurs de projets ;
- l'appui local aux actions de police administrative et judiciaire (signalements, expertises) de l'OFB ;
- les réunions mensuelles des directeurs de CBN (CODIR).

En 2025, le réseau des CBN s'est fortement investi dans l'élaboration de méthodologies et leur application pour la proposition de **listes de protection nationales** concernant la flore vasculaire, la bryoflore, les characées et les champignons.

Il a également fortement avancé dans la **production des catalogues nationaux** concernant la flore vasculaire, la bryoflore et les végétations.

Enfin, 2025 a également marqué l'initiation d'un **projet de mise à jour du SI flore** (mise en commun des jeux de données des Conservatoires botaniques) dont la dernière version est vieillissante (2016).

Herbier Rastetter

Cet herbier a été constitué par Vincent Rastetter (1922-1995), un botaniste alsacien reconnu pour ses travaux ; il a rassemblé cette collection lors de ses herborisations dans la région, à bicyclette ou à vélosolax, à partir de son village natal d'Habsheim. Après son décès, le Conseil Général du Haut-Rhin a acquis l'herbier auprès de son fils, en 1996.

La collection présente un fort intérêt puisqu'elle rassemble une grande part de la flore d'Alsace et constitue une référence pour la flore du XXème siècle de la région. Elle présente aussi un intérêt scientifique majeur lié à la **description par V. Rastetter d'une trentaine de nouvelles espèces, sous-espèces ou variétés.**

La Collectivité européenne d'Alsace a récemment informé le Conservatoire botanique que les archives départementales ne disposaient **plus**

d'assez d'espace pour accueillir l'herbier (représentant 100m linéaires), en particulier dans le cadre du prochain déménagement du site de Colmar.

C'est ainsi que le Conservatoire botanique a proposé **l'animation d'une réunion rassemblant les principaux acteurs régionaux des herbiers** : Université de Strasbourg, Université de Lorraine, Herbier de Bâle, Société Botanique d'Alsace. La rencontre a eu lieu dans les locaux des Archives d'Alsace à Colmar début mai 2025. Un exposé des enjeux a été fait, suivi d'une visite de l'herbier puis d'une réflexion sur **les actions qui pourraient être entreprises pour relocaliser et valoriser l'herbier**. Les conclusions suivantes ont été formulées. Actuellement, l'herbier Rastetter ne risque pas de s'abîmer outre mesure. Les archives continueront de le stocker dans de bonnes conditions. Toutefois, à ce jour, aucun participant n'a les capacités en propre de stocker et valoriser l'herbier. Le Conservatoire botanique.

Protocole de suivi de l'écopâturage dans le Grand Nancy

Au sein du territoire de la Métropole du Grand Nancy, les pelouses sont des milieux relativement courants faisant partie du patrimoine naturel local. Elles s'étendent parfois sur de vastes surfaces comme c'est notamment le cas sur le plateau de Malzéville ou le plateau de Villers-lès-Nancy.



Les acteurs régionaux de la conservation des herbiers réunis début mai 2025 à Colmar

Le Conservatoire poursuivra l'animation de ce groupe de travail et proposera plusieurs pistes de travail à discuter lors d'une prochaine réunion.

Consciente de son rôle pour leur conservation et leur restauration, la Métropole a mis en place un écopâturage sur diverses parcelles de pelouses.

En 2025, le Grand Nancy a sollicité l'accompagnement du Conservatoire botanique pour l'élaboration d'un **protocole de suivi des pelouses calcicoles permettant d'apprécier l'évolution des communautés végétales en lien avec l'écopâturage**. Afin de répondre au mieux aux besoins de la Métropole, le protocole proposé par le Conservatoire permet à la fois de suivre spécifiquement les milieux ouverts pâturés calcicoles tout en étant réalisable par des observateurs néophytes en botanique.



Ecopâturage sur le plateau de Malzéville

*Protocole de suivi de **Didymodon glaucus***

Le site du Florimont situé sur la commune d'Ingersheim est classé en Espace Naturel Sensible depuis 2020. C'est un haut lieu de la botanique que de nombreux passionnés ont arpenté depuis des années pour inventorier les richesses floristiques. En 2023, la Collectivité Européenne d'Alsace a sollicité le Conservatoire botanique pour la réalisation d'une actualisation des données bryologiques du site.

En effet, cet ENS héberge ***Didymodon glaucus***, espèce rarissime en France dont c'est l'unique population dans le territoire alsacien. Le rapport rédigé en 2023 avait conclu à la nécessité d'établir un **suivi visant à déterminer l'évolution de cette population** dont on ne connaît finalement que peu de choses depuis sa découverte.



Population de *Didymodon glaucus*

Autres appuis techniques 2025

- **Floraine** : valorisation des textes de l'ouvrage « Atlas de la flore lorraine »
- **SBA** : appui « catalogue » pour le projet d'édition d'une nouvelle flore d'Alsace
- **EDF** : développement de la marque Végétal Local sur le site de Blénod-les-Pont-à-Mousson (54)
- **PNRL** : finalisation de la mise en application du protocole de suivi portant sur l'évaluation de l'efficacité des mesures de retard de fauche en prairies
- **Syndicat mixte des eaux vives des trois Nied** : finalisation de la mise en application du protocole de suivi portant sur l'évaluation de l'efficacité des mesures de retard de fauche en prairie
- **Université de Lorraine** : accompagnement programme de recherche sur des propriétés d'espèces de bryophytes
- **Ville de Mulhouse** : appui à la valorisation de la rocaille du zoo
- **Collectivité européenne d'Alsace** : Suivi des prairies de Liebfrauenthal
- Récolte conservatoire de *Chaerophyllum bulbosum* dans le cadre d'un projet de piste cyclable porté par l'**Eurométropole de Strasbourg**
- **CEN Alsace** : appui dans le cadre de l'élaboration de plans de gestion
- Suivi d'une prairie humide (Kohlmatt) dans le cadre d'un projet de restauration porté par la **Ville d'Erstein**
- Appui à la **Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche** dans le cadre des enjeux environnementaux impactés par la création d'une piste cyclable



Développement d'une prairie ensemencée avec des graines Végétal Local sur le site EDF de Blénod-lès-Pont-à-Mousson (54)

6 Communication et formation

6.1 Communication et sensibilisation

6.1.1 Sensibilisation

Animation d'une session SBCO

La Société Botanique du Centre-Ouest, association fondée en 1888, réunit régulièrement des botanistes de toute la France. **Du 21 au 25 juillet 2025, le Conservatoire a élaboré pour eux une session de botanique dans le Massif vosgien.** La vingtaine de participants a pu découvrir pendant cinq jours les particularités floristiques du versant lorrain (tourbières, boisements d'altitude, hautes-chaumes, etc.), dans plusieurs secteurs géographiques. Cette semaine a également permis d'échanger sur la détermination de genres complexes comme les *Euphrasia*, *Hieracium* ou *Alchemilla*.



A la découverte de la flore des tourbières du massif vosgien – juillet 2025

Autres sensibilisations 2025

- Alerte de la DDT et des services communaux dans le cadre de l'impact de travaux de restauration du château du Ramstein à Scherwiller (67) sur *Lactuca perennis*.
- Animation de deux sorties bryologiques en lien avec Floraine

6.1.2 Communication

En 2025, le conservatoire botanique a également réalisé quelques actions de communication et notamment :

- La publication de 20 actualités sur le site internet ;
- La création et la diffusion d'une carte de vœux ;
- La rédaction d'un article dans la revue les Nouvelles archives de la flore jurassienne sur les découvertes botaniques de l'année en Alsace ;
- La rédaction d'un compte-rendu de la sortie botanique du 5 octobre 2025 animée par le Conservatoire, paru dans *Willemetia* (revue de Floraine) ;
- L'appel à un prestataire pour la mise en forme du dossier de demande d'agrément ;
- La présentation du Conservatoire botanique et de ses activités aux services de la Ville de Strasbourg.

6.2 Formations

Formation « Botanique débutant »

A la demande de plusieurs membres du GIP et dans le cadre du développement d'une offre de formation à destination des professionnels, objectif identifié dans le projet d'établissement du Conservatoire, **une formation à destination des débutants a été conçue et organisée pour la première fois en 2025**. L'atelier dure deux jours, et son objectif principal est de donner des clefs pour savoir mener une détermination à l'espèce, tout en levant les inhibitions liées aux difficultés de la botanique, notamment le vocabulaire complexe.

Deux sessions ont été dispensés en juin et septembre à la Maison de la Nature de Muttersholtz. Dix-huit personnes ont été formées cette année. Le bilan de cet essai est très positif, tous les apprenants ayant exprimé une grande satisfaction par rapport aux progrès effectués et la prise de confiance en leurs compétences en botanique. Ces ateliers de formation pourraient être reconduits les prochaines années.

Autres formations 2025

- Etudiants Agroparistech : flore des pelouses acides
- CEN Lorraine : identifications bryologiques
- OFB direction territoriale : délimitation des zones humides sur la base de la flore



Atelier « Botanique débutant » - Session de juin 2025